

PER

A-95


BNQ

# ARGUS

LA REVUE DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS

Corporation  
des bibliothécaires  
professionnels  
du Québec

Corporation  
of Professional  
Librarians  
of Quebec



**Emplois occupés après la diplomation et champs  
d'activité perçus comme importants « aujourd'hui »  
et « dans cinq ans » selon l'enquête menée auprès  
des diplômés de l'EBSI (1991-1995)**

**La Banque de titres de langue française**

**Les solutions réseau pour optimiser la gestion des  
documents et leur diffusion dans les organisations  
(Groupware, Workflow, Intranet)**

Vol. 27, n° 2  
Automne 1998

# SDM

## DES OUTILS DE POINTE POUR UN TRAITEMENT DOCUMENTAIRE INTÉGRÉ

**D**epuis 1964, SDM s'emploie à traiter la documentation de langue française en respectant les normes professionnelles les plus élevées. La très grande majorité des bibliothèques de tous types au Québec l'ont compris, et leur productivité en fait foi! Nos clients puisent abondamment dans nos nombreuses bases de données, enrichies quotidiennement des plus récentes nouveautés. Grâce à une normalisation poussée, ils y trouvent économie et efficacité.

Notre clientèle a choisi de donner la priorité aux services d'animation et de référence et de miser sur SDM pour la réalisation de son traitement documentaire. Que ce soit par la documentation imprimée, par CD-ROM ou par Internet, l'accès à l'information de langue française est facilité. La conséquence directe de ce choix pour nos clients est évidente : une satisfaction marquée des attentes et besoins de leurs usagers et leur fidélité indéfectible.

Faites comme la majorité  
des bibliothèques  
du Québec!

Choisissez SDM et constatez la  
satisfaction générale de votre  
clientèle!

**SDM, pour Services  
documentaires multimedia, et  
plus encore...**

**Savoir-faire • Développement • Méthodologie**

**CHOIX** : 411 000 notices bibliographiques de livres de langue française.

**DAVID** : 60 000 notices bibliographiques de documents audiovisuels.

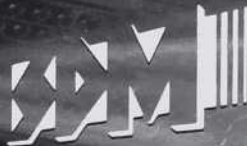
**LOGIBASE** : 9 500 notices de logiciels et de documents électroniques de langue française.

**REPÈRE** : 279 000 notices bibliographiques d'articles de périodiques et 50 000 pages de texte intégral.

**RVM** : Répertoire de 162 000 vedettes-matière de la Bibliothèque de l'Université Laval.

**FAUTOR** : Fichier d'autorité de 218 000 entrées (noms, éditeurs et collections).

**TRANSIT** : Transmission par Internet de notices bibliographiques en moins d'une heure.



**SERVICES DOCUMENTAIRES  
MULTIMEDIA INC.**

75, rue de Port-Royal Est, bureau 300  
Montréal (Québec) Canada H3L 3T1  
Télécopie: (514) 384-9139 Téléphone: (514) 382-0895  
<http://www.sdm.qc.ca> [info@sdm.qc.ca](mailto:info@sdm.qc.ca)

## Sommaire

---

**Comité de rédaction**  
Isabelle Pilon, présidente  
Daphné Bélizaire  
Jean-François Gauvin  
Mircea Gheorghe  
Philippe Lavigueur  
Denis Levasseur  
Isabella Lévêque Bouchard

**Traduction**  
Noëlla Poulain  
Rose-Aimée Poulain-Todd

**Correction**  
Pierre Blouin  
Sonia Guimond

**Page couverture**  
Line Bodiguel

**Infographie**  
Linda Bernier

**Impression**  
Impression BT

**Publicité**  
Line Glaude  
(514) 845-3327

**Dépôt légal**  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0315-9930

**Tirage**  
1100 exemplaires

### ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé au 307, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 320, Montréal (Québec), H2X 2A3.  
Téléphone : (514) 845-3327  
Télécopieur : (514) 845-1618  
Internet : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment les points de vue et opinions des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 29 \$ (12 \$ le numéro) au Québec, 37 \$ (14 \$ le numéro) au Canada, 37 \$ US (14 \$ US le numéro) à l'extérieur du Canada et 19 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée au plus tard un mois après la date de parution au Secrétariat de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être autorisée par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans  
*Pascal Thema*, T205 :  
*Sciences de l'information-documentation*,  
*Information Science Abstracts*,  
*Library and Information Science Abstracts*  
(LISA), *Library Literature* et *Repère*.

- 3 Présentation /  
Isabelle Pilon

## Perspective

---

- 5 Emplois occupés après la diplomation et champs d'activités perçus comme importants « aujourd'hui » et « dans cinq ans » selon l'enquête menée auprès des diplômés de l'EBSI (1991-1995) /  
Albert N. Tabah et Paulette Bernhard

## Projet

---

- 15 La Banque de titres de langue française /  
Cristina Gouin

## Chronique

---

- 18 Les solutions réseau pour optimiser la gestion des documents et leur diffusion dans les organisations (Groupware, Workflow, Intranet) /  
Denis Levasseur

## Congrès, colloques, symposiums

---

- 27 Vers de nouveaux défis,  
29<sup>e</sup> congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec /  
Mircea Gheorghe
- 31 La gestion des archives à l'ère de l'électronique et des réseaux, XXVII<sup>e</sup> congrès de l'Association des archivistes du Québec /  
Denis Levasseur

## Compte rendu de livre

---

- 35 Économie et bibliothèques /  
Mircea Gheorghe

Pour voir plus loin... Il vous faut

# REGARD

le logiciel de  
gestion informatisée  
de la bibliothèque

## Coup d'oeil sur REGARD

**REGARD** est une solution performante  
fonctionnant sur micro-informatique en  
mode autonome ou en mode réseau.

**REGARD** est un logiciel entièrement intégré, bilingue, sécuritaire  
et facile d'utilisation. L'avantage prédominant de **REGARD**  
s'explique par la grande souplesse qu'il offre à son utilisateur.

- Banques de données catalographiques personnalisées.
- Zones descriptives de longueur variable.
- Distinction entre notice et document physique.
- Accès au catalogue par quatre modes de recherche adaptés  
à vos besoins (simplifié, expert, au moyen d'un thésaurus et d'Internet).
- Index de recherche personnalisés selon les nécessités de la banque définie.
- Élaboration de politiques de prêt et de calendrier selon vos exigences.
- Gestion intégrée de toutes les activités de circulation.
- Génération de listes, de lettres, de rapports, de statistiques et  
d'historiques.
- Etc.

### À SURVEILLER

La Société GRICS offrira le logiciel **REGARD** sous  
Windows. Cette nouvelle version permettra entre autres :

- le prêt entre bibliothèques et la gestion multisuccursales ;
- la réservation à la période ;
- l'importation et l'exportation en format MARC ou  
normalisé Access ;
- la recherche Internet évoluée ;
- la personnalisation des données et des menus de l'utilisateur ;
- le fonctionnement client-serveur avec SQL.



Si vous désirez voir de plus près  
**REGARD**, veuillez communiquer avec le  
Service à la clientèle au (514) 251-3730.



\_ CATALOGUE  
(fichier d'autorité)

\_ RECHERCHE  
(thésaurus)

\_ CIRCULATION

\_ EXPLOITATION ET  
IMPRESSION

\_ IMPORTATION\*  
ET EXPORTATION

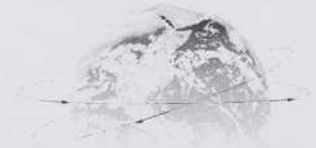
\_ INVENTAIRE ET  
UTILITAIRE

\* CHOIX, DAVID, REPÈRE,  
format MARC et CRSBP

**REGARD**  
une solution intégrée

ACQUISITIONS  
PÉRIODIQUES

Le module de gestion  
des acquisitions et des périodiques  
est offert séparément.



<http://www.grics.qc.ca>

## Présentation

---

Pour la rentrée, Argus vous présente un éventail varié et coloré des plus récents projets, événements et réalisations qui façonnent notre profession en évolution. Les diverses rubriques proposées vous invitent une fois de plus à connaître les différentes lignes de pensées qui se dessinent, ainsi que les développements inusités sans lesquels notre profession prendrait du recul.

Albert N. Tabah et Paulette Bernard, tous deux professeurs à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, ont jumelé leurs forces et leurs intérêts communs afin d'étudier les résultats de l'enquête auprès des diplômés de 1991 à 1995 concernant l'avenir de la profession. Leur texte s'intitule « Emplois occupés après la diplomation et champs d'activités perçus comme importants « aujourd'hui » et « dans cinq ans » selon l'enquête menée auprès des diplômés de l'EBSI (1991-1995) ». Cette enquête a eu lieu dans le cadre du renouvellement du programme de l'École. Ce grand questionnement est la preuve que la profession est toujours vivante et qu'elle a à cœur d'être à la fine pointe des plus récents développements influents dans le domaine!

Dans la rubrique « Projet », on retrouve le texte de Christina Gouin, adjointe au directeur général, Société de gestion de la BTLF. Dans son texte intitulé « La Banque de titres de langue française », elle explique les raisons du développement d'un tel projet visant à promouvoir l'industrie canadienne du livre, ainsi que les étapes de sa réalisation.

Dans la rubrique « Chronique », Denis Levasseur finalise son engagement envers les lecteurs d'ARGUS en publiant le dernier article de sa chronique sur la gestion documentaire électronique avec son texte intitulé : « Les solutions réseau pour optimiser la gestion des documents et leur diffusion dans les organisations (Groupware, Workflow, Intranet) ». Félicitations Denis !

Une autre preuve du dynamisme de la profession est la tenue régulière de congrès, colloques ou symposiums d'intérêt pour les professionnels de notre milieu. Les deux plus récents événements sont les congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (C.B.P.Q.), qui nous est présenté par Mircea Gheorghe, ainsi que celui de l'Association des archivistes du Québec (AAQ), qui nous est présenté par Denis Levasseur.

Finalement, dans la rubrique « Comptes rendus de livres », Mircea Gheorghe a lu pour nous « Économie et bibliothèques » sous la direction de Jean-Michel Salaün.

Au nom du comité de rédaction, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne !

Isabelle Pilon, bibl. prof.  
Présidente du Comité de rédaction

S  
U  
M  
E  
M  
E  
D  
A  
C  
A

# DOCUMENTATION

## Academus / Gestion Documentaire

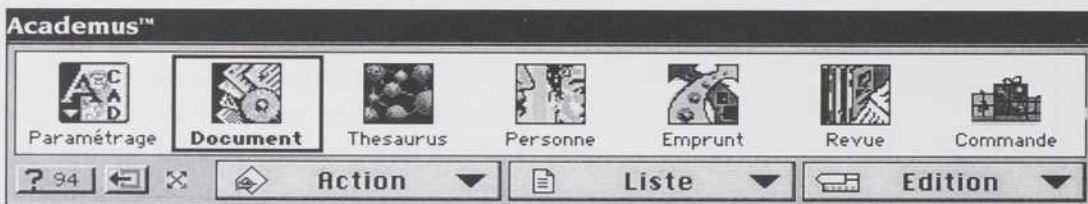
Paramétrage, alimentation de la base, indexation, thésaurus, recherches multi-critères, éditions et catalogues, DSI, autorisations d'accès, GED, format Marc.

## Academus / Bibliothéconomie

Emprunts et réservations, retours, étiquettes code-barre, abonnements, bon de commande, relance fournisseurs, suivi budgétaire, recollement.

## Serveur WEB

Internet / Intranet, recherches documentaires, revue de presse, réservation des documents, GED. Venez découvrir le [www.gbconcept.com](http://www.gbconcept.com).



## AVEC ACADEMUS FAITES COMMUNIQUER VOS INFORMATIONS

### Diffusion de l'information

Revue de presse, synchronisations de bases, catalogage collectif, E-Mail, export catalogues, diffusion de bases d'images.

### Services

Récupération de données, mise en place, formation, contrat d'assistance, notes techniques.

### Architectures

Academus est disponible en version mono-poste ou client/serveur, PC (Windows™ NT et 95) et Macintosh™.



# COMMUNICATION



**G.B.N. CONCEPT**  
430, Sainte Hélène #403  
Montréal (Qué) H2Y 2K7  
Tél : (514) 286-4370  
Fax : (514) 286-0636  
E-Mail : [roland@deev.com](mailto:roland@deev.com)

Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Service : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville / CP : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ E-Mail : \_\_\_\_\_

**Oui !** je désire :

- recevoir un dossier sur **Academus**
- être contacté(e) pour une étude de mon projet
- assister à une présentation d'**Academus**

# Emplois occupés après la diplomation et champs d'activité perçus comme importants « aujourd'hui » et « dans cinq ans » selon l'enquête menée auprès des diplômés de l'EBSI (1991-1995)

Albert N. Tabah  
Professeur adjoint à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

Paulette Bernhard  
Professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

## Perspective

La troisième révision du programme de maîtrise de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal a donné lieu à une importante collecte de données, dont une enquête auprès de l'ensemble des diplômés de 1991 à 1995. Après l'exposé de la méthodologie et la présentation des données générales relatives aux répondants, ce texte se centre sur deux séries de résultats émanant de cette enquête, soit : 1) ceux concernant les emplois occupés après la diplomation (nombre d'emplois par personne, modalités et durée moyenne de l'emploi, nombre de mois écoulés avant l'obtention du premier emploi) ; et 2) ceux précisant l'importance que les diplômés accordent à trente-quatre champs d'activité « aujourd'hui » et « dans cinq ans ». Il se termine sur la discussion des résultats.

*The third revision of the Master's programme at the University of Montreal's School of Library and Information Sciences engendered a significant collection of data, including a survey which was conducted among the 1991 to 1995 graduates. Following an exposition of the methodology used and presentation of the general data received from respondents, this text concentrates on two series of results emanating from this survey, namely : (1) those relating to the positions held after graduation (the number of positions per person, the terms and conditions and average length of employment, the number of months elapsed before obtaining the first position); and (2) those specifying the importance attributed by the graduates to 34 different fields of activity "today" and "in five years' time". It concludes with a discussion of the findings.*

**D**urant les deux dernières décennies, les professions de l'information documentaire — ou enregistrée — ont connu des transformations majeures, grandement accélérées par le développement des technologies de l'information et par les bouleversements que ces dernières ont entraînés dans le marché de l'emploi.

C'est pour contribuer à mieux cerner cette réalité que nous présentons dans les pages qui suivent les résultats d'une enquête auprès des diplômés de l'EBSI menée dans le cadre de la troisième révision de son programme de maîtrise. Les aspects retenus ici ont trait aux emplois occupés par les diplômés une fois sur le marché de l'emploi, ainsi qu'à leur perception de l'évolution des principaux champs d'activité de leur domaine.

## Le contexte

Nous introduisons ici dans ses très grandes lignes le contexte dans lequel s'inscrit le présent texte. Pour des informations plus approfondies, nous référons à : Lajeunesse (1987) en ce qui concerne l'origine et les vingt-cinq premières années de l'EBSI ; Reicher et Lajeunesse (1979) pour la description détaillée de la première opération de révision du programme de maîtrise ; Bertrand-Gastaldy et al. (1990, 1993) pour celle de sa deuxième révision ; Bergeron (1997), Lanteigne (1996) et Deschatelets (1995, 1997-1998) pour la description de certaines des réflexions et opérations menant à sa troisième révision.

### □ L'École

L'actuelle École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) est rattachée à la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal. Elle est issue d'une école affiliée créée en 1937 sous le nom d'École de bibliothécaires. Cette dernière a pris le nom d'École de bibliothéconomie lors de son rattachement à la Faculté des Lettres de l'Université en 1961. L'ajout de l'expression « et des sciences de l'information » a été fait en 1984.

### □ Les programmes offerts

Depuis son rattachement à l'Université de Montréal, l'École a peu à peu élargi le champ des programmes offerts, passant d'un baccalauréat en un an jusqu'en 1966 à un baccalauréat en deux ans jusqu'en 1970. À partir de cette date, pour se conformer aux exigences de l'agrément octroyé sous les auspices de l'American Library Association, est mise en place une maîtrise en deux ans intitulée Maîtrise en bibliothéconomie (M. Bibl.) puis, avec le changement de nom de l'École en 1984, Maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information (M.B.S.I.) et, enfin, à partir de l'automne 1998, Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.). En plus de la maîtrise, l'EBSI offre également, à partir de 1984, le programme de Certificat en archivistique au premier cycle et, depuis l'automne 1997, celui de Ph.D. en sciences de l'information au troisième cycle.

## Emplois occupés après la diplomation et champs d'activités perçus comme

### □ Les révisions du programme de maîtrise

Sous la poussée conjointe de l'évolution et de la discipline et de la profession, le programme de maîtrise mis en place en septembre 1970 a donné lieu à trois importantes révisions, espacées chacune d'une dizaine d'années :

- première révision : 1975 à 1979; mise en place du programme révisé : septembre 1979 ;

- deuxième révision : 1986 à 1989; mise en place du programme révisé: septembre 1989 ;

- troisième révision : 1995 à 1998; mise en place du programme révisé: septembre 1998.

La **troisième révision** du programme de maîtrise, tout comme celles qui l'ont précédée, a donné lieu à un ensemble d'opérations dont, en particulier :

- des travaux intensifs à l'interne, menés collectivement par les quinze membres du groupe RPM (Révision du Programme de Maîtrise), dont : cinq rencontres préparatoires en 1995-96, deux jours de retraite fermée en juin 1996 et dix-sept rencontres de travail en 1996 et 1997 ;

- huit opérations de cueillette de données dont, en particulier, une enquête auprès des diplômés depuis 1991 et un suivi téléphonique auprès des promotions 1994 et 1995.

Nous nous centrerons, dans les pages qui suivent, sur la présentation de deux séries de résultats de l'enquête auprès des diplômés 1991-1995, soit : 1) ceux concernant les emplois occupés après la diplomation (nombre d'emplois par personne, modalités et durée moyenne de l'emploi, nombre de mois écoulés avant l'obtention du premier emploi) et 2) ceux précisant l'importance que les diplômés accordent à trente-quatre champs d'activité « aujourd'hui » et « dans cinq ans ».

## L'enquête auprès des diplômés 1991-1995

### □ Précisions méthodologiques

L'enquête par questionnaire auprès des diplômés visait tous les diplômés du programme révisé mis en place en 1989 (soit portant sur les années 1991-1995). Elle a été envoyée en septembre 1995 aux 304 personnes pour lesquelles l'EBSI disposait d'une adresse valide (sur un total de 319), avec un rappel en octobre. Le nombre de répondants est de 114, soit un taux de 37,5 %.

Le questionnaire comportait 19 questions, dont 8 avec une possibilité de réponses ouvertes. L'objectif était d'obtenir à la fois des données quantitatives (essentiellement sous forme de fréquences) et des données qualitatives (opinions, suggestions, commentaires, etc.) sur les dimensions suivantes :

- le sexe et l'âge ;
- la scolarité à l'EBSI ;
- la formation AVANT et APRÈS la scolarité à l'EBSI ;
- l'expérience de travail AVANT, PENDANT et APRÈS la scolarité à l'EBSI ;
- les cours non suivis mais qui auraient été utiles ;
- les domaines que l'EBSI devrait introduire ou développer ;
- les points FORTS et FAIBLES du programme suivi ;
- les qualités personnelles que l'EBSI devrait exiger ;
- les formules d'enseignement que l'EBSI devrait privilégier ;

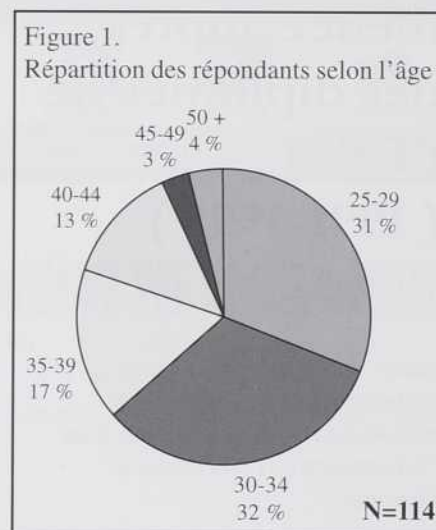
j) le degré d'importance accordé à 34 champs d'activité (aujourd'hui et dans cinq ans) ;

k) les suggestions en ce qui concerne l'évolution du programme et les remarques complémentaires.

Les résultats qui suivent correspondent aux questions sur les points d) et j).

### □ Données générales sur les répondants

Sur les 114 répondants, 60,5 % sont des femmes, 37,7 % sont des hommes. 64,1 % des répondants sont âgés entre 25 et 35 ans (Figure 1).

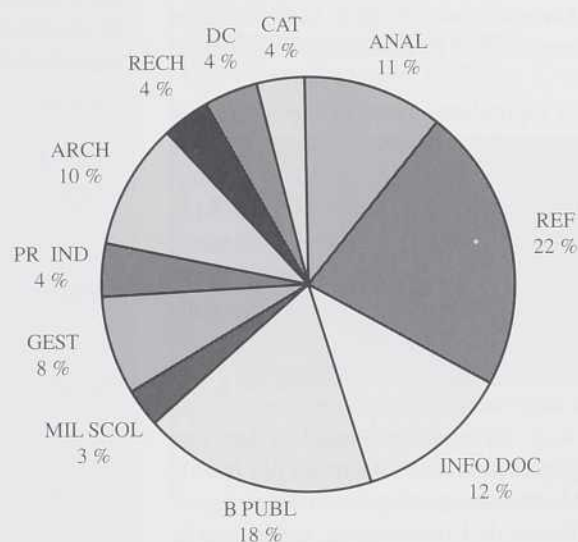


La grande majorité des étudiants ont fait leur maîtrise en deux ans. Deux tiers des finissants avaient suivi l'un des quatre profils les plus populaires, soit : Repérage et diffusion de l'information, Bibliothèques publiques, Informatique documentaire et Analyse de l'information. 10 % s'étaient spécialisés en archivistique, tandis que moins de 5 % avaient choisi l'orientation Recherche (Figure 2). La grande majorité des étudiants détenteurs d'un certificat en archivistique avaient choisi le profil Repérage et diffusion de l'information ou Bibliothèques publiques. Moins de 20 % ont continué à se spécialiser en archivistique.

## importants « aujourd'hui » et « dans cinq ans » selon l'enquête de l'EBSI

Figure 2.  
Répartition des répondants selon le profil choisi en 2<sup>ème</sup> année

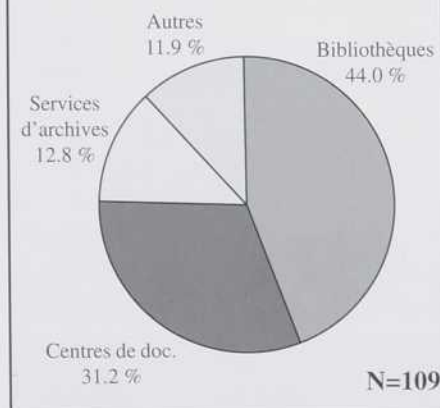
ANAL :	Analyse de l'information et bases de données
ARCH :	Option archivistique
B PUBL :	Bibliothèques publiques
CAT :	Création et gestion des catalogues
DC :	Développement et gestion des fonds documentaires
GEST :	Gestion des services et des ressources d'information
INFO DOC :	Informatique documentaire et technologies de l'information
MIL SCOL :	Milieu scolaire
PR IND :	Profil individualisé
RECH :	Programme de recherche
REF :	Repérage et diffusion de l'information



N=114

En termes de stage, trois types d'institution avaient accueilli la plupart de nos étudiants: les bibliothèques (44 %), les centres de documentation (31,2 %) et les services d'archives (12,8 %). Seuls 13 des répondants (11,4 %) avaient effectué un stage en dehors d'une institution documentaire (Figure 3). Les trois-quarts des répondants ont effectué un stage d'application. En général, la moitié (49 %) des femmes ont tendance à faire leur stage dans une bibliothèque par rapport à un tiers (34 %) des hommes. Les hommes ont deux fois plus tendance à aller vers les autres milieux que les femmes.

Figure 3.  
Répartition des répondants selon le lieu où ils ont fait leur stage



N=109

En termes de formation, seulement 13 (11,4 %) des répondants avaient, au moment de leur entrée à l'EBSI, un diplôme supérieur au baccalauréat. Deux-tiers détenaient un baccalauréat en sciences humaines ou en sciences sociales. Seule la moitié des finissants venaient tout juste d'obtenir leur premier diplôme au moment de leur entrée dans le programme de maîtrise, les autres étant éparpillés sur les derniers 30 ans.

Depuis leur départ, 20 % des répondants ont suivi des cours et 34 % ont suivi des activités de formation continue pour se mettre à jour. En outre, en fonction des besoins rencontrés dans leurs expériences de travail, deux-tiers des répondants auraient aimé suivre d'autres cours, surtout des cours en recherche automatisée et en informatique ou en littérature de jeunesse et en milieu scolaire.

### □ Données relatives aux emplois

Les données détaillées dont nous disposons révèlent que le nombre d'emplois occupés par les répondants va jusqu'à cinq avant leur inscription au programme de maîtrise et jusqu'à six pendant la durée de leur scolarité. En ce qui concerne les emplois occupés après la diplomation, 93 % des répondants ont indiqué de un à onze emplois. Parmi les

106 répondants ayant mentionné un emploi ou plus depuis qu'ils ont quitté l'EBSI: environ un tiers (32,1 %) ont occupé un seul emploi; près de la moitié (46,2 %) en ont occupé deux ou trois; un peu plus du quart (21,7 %) en ont occupé quatre ou plus. Le total des emplois mentionnés est ainsi de 264, soit une moyenne de 2,5 emplois par répondant (Tableau 1).

Tableau 1.  
Nombre d'emplois occupés par diplômé et nombre total d'emplois mentionnés

Nombre d'emplois	Nombre de diplômés	Nombre total d'emploi occupés
1	34	34
2	30	60
3	20	60
4	13	52
5	5	25
7	2	14
8	1	8
11	1	11
Total	106	264

Sans emploi : N=8

## Emplois occupés après la diplômation et champs d'activités perçus comme

L'analyse des données détaillées relatives aux emplois occupés après la diplômation permet de faire les constatations suivantes:

- les répondants ayant occupé plusieurs emplois ont tendance à rester dans le milieu de leur premier emploi s'il s'agit d'une institution documentaire; les répondants qui ont un premier emploi à l'extérieur des milieux documentaires ont tendance à venir travailler par la suite dans un de ces milieux;

- la majorité des répondants ayant occupé un seul emploi ou deux emplois dans une bibliothèque viennent surtout des profils Bibliothèques publiques ou Repérage et diffusion de l'information, tandis que la plupart de ceux qui ont occupé un ou des emplois en centre de documentation viennent plutôt des profils Analyse de l'information ou Informatique documentaire;

En ce qui concerne les modalités d'emploi, les informations obtenues couvrent un total de 258 emplois et permettent de constater que (Tableau 2):

- les emplois sont surtout à temps plein (65,9 %);

- il s'agit d'abord de contrats (52,7%), puis d'emplois permanents (27,9%), suivis par des emplois temporaires renouvelables (19,4 %);

- l'examen de l'évolution entre 1991 et 1995 indique, d'une part, une augmentation importante du nombre de contrats (de 38 % en 1991 à 84 % en 1995) et, d'autre part, une fluctuation des postes à temps plein (diminution en 1992 et 1993, mais augmentation en 1994);

- les quatre champs dominants d'activité pour l'ensemble des emplois mentionnés sont, dans l'ordre: la référence, le catalogage, l'analyse de l'information et la gestion;

- enfin, l'examen selon les milieux révèle que les emplois dans les bibliothèques ont tendance à être plus stables.

Tableau 2.  
Modalités d'emploi par année de diplômation  
(ensemble des emplois occupés mentionnés)

Année	Temps plein	Temps partiel	Permanent	Temporaire renouvelable	Contrat
1991	32 (80 %)	8 (20 %)	14 (35 %)	11 (28 %)	15 (38 %)
1992	36 (55 %)	20 (45 %)	20 (31 %)	19 (29 %)	26 (40 %)
1993	36 (68 %)	17 (32 %)	16 (30 %)	9 (17 %)	28 (53 %)
1994	54 (71 %)	22 (29 %)	20 (26 %)	9 (12 %)	47 (62 %)
1995	12 (50 %)	12 (50 %)	2 (8 %)	2 (8 %)	20 (84 %)
N=258	N=179 (66 %)	N=88 (34 %)	N=72 (28 %)	N=50 (19 %)	N=136 (53 %)

Nous avons également examiné la répartition des répondants en ce qui concerne le milieu dans lequel ils ont exercé leur premier emploi. La distribution obtenue indique que 80,2 % des premiers emplois se trouvaient dans des institutions documentaires (soit, dans l'ordre: les bibliothèques, les centres de documentation et les services d'archives) et que 19,8 % se situent dans les milieux identifiés comme « autres » (Tableau 3).

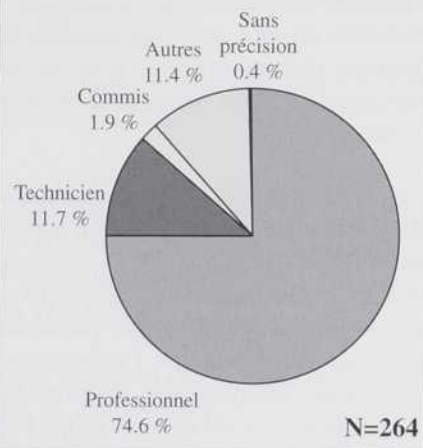
En ce qui concerne le statut de l'emploi occupé, les résultats obtenus révèlent que les trois-quarts des emplois mentionnés sont identifiés comme emplois professionnels et que la majorité du quart restant sont identifiés soit comme techniques soit comme « autres » (Figure 4).

Tableau 3.  
Répartition des répondants selon le milieu dans lequel ils ont exercé leur premier emploi

	Bibliothèques	Centres de doc.	Services d'archives	Autres
1991	12	4		3
1992	7	11	1	3
1993	7	5		6
1994	7	12	7	4
1995	2	7	1	5
Pas de précision	2			
TOTAL (N=106)	37 (34,9 %)	39 (36,8 %)	9 (8,5 %)	21 (19,8 %)

## importants « aujourd'hui » et « dans cinq ans » selon l'enquête de l'EBSI

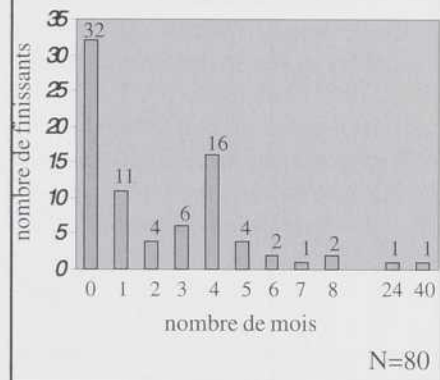
Figure 4.  
Statut dans l'emploi occupé  
(ensemble des emplois occupés mentionnés)



Enfin, en ce qui concerne le temps écoulé avant de trouver un emploi, les quatre-vingts réponses obtenues indiquent (Tableau 4) :

- aucune attente pour 32 répondants (40%) qui avaient déjà un emploi avant de terminer leurs études ;
- entre un et quatre mois pour 37 répondants (46,3 %) ;
- entre cinq et huit mois pour 9 répondants (11,3 %) ;
- deux et quatre ans pour deux répondants (2,5 %).

Tableau 4.  
Nombre de mois écoulés avant  
l'obtention du premier emploi



En ce qui concerne la durée moyenne des emplois, nous avons constaté qu'elle tend à diminuer entre 1991 et 1995 (Tableau 5).

Notons également que la plupart des emplois mentionnés par les répondants étaient encore en cours au moment de la réponse au questionnaire.

Tableau 5.  
Durée moyenne de l'emploi (en mois) et nombre de diplômés,  
par année de diplôme

	1 emploi	2 emplois	3 emplois	4 emplois	5 emplois
1991	29,7 (7)	27,1 (9)	18,0 (1)		7,6 (2)
1992	28,8 (6)	23,0 (2)	16,7 (6)	9,7 (6)	5,8 (2)
1993	30,5 (4)	13,8 (3)	9,6 (6)	5,4 (2)	5,2 (3)
1994	12,6 (8)	7,5 (11)	5,9 (5)	5,9 (5)	3,7 (2)
1995	4,0 (8)	2,8 (5)	4,0 (2)		
année non précisée	33,0 (1)				
Nombre de diplômés	34	30	20	13	9

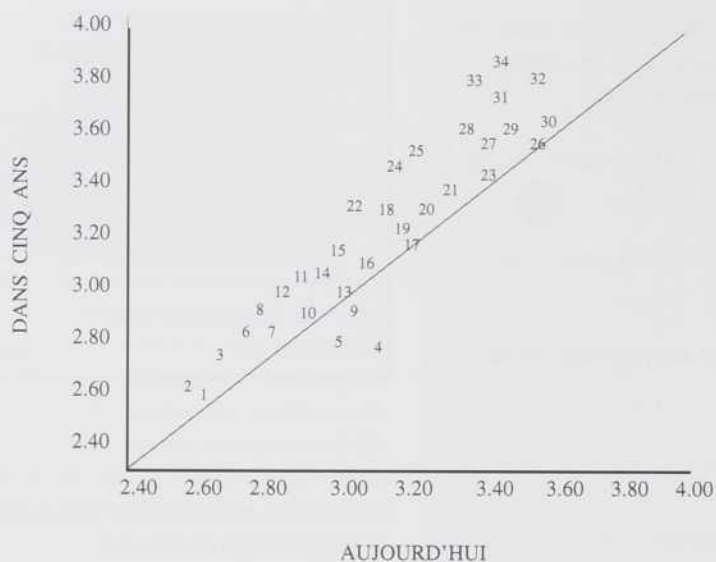
Sans emploi : 8

### □ Données relatives à la perception des champs d'activité

La dernière question de l'enquête portait sur la vision des diplômés de l'avenir des champs d'activité en bibliothéconomie et sciences de l'information. Les répondants étaient invités à indiquer leur perception de l'importance de trente-quatre différents champs d'activité sur une échelle de quatre points, 4 étant « très important » et 1 étant « très peu important ». Ils étaient également invités à indiquer leur perception pour « aujourd'hui » et pour « dans cinq ans ». Les champs résument les parties majeures des huit profils composant le programme de l'EBSI. À ces rubriques ont aussi été ajoutées des activités en développement, comme la veille informationnelle ou la consultation et le courtage.

La perception des répondants a été mesurée en faisant la moyenne de toutes les réponses pour chacun des 34 champs et en comparant la moyenne pour chacune des réponses « aujourd'hui » avec la moyenne pour chacune des réponses « dans cinq ans ». Ces variables composent les deux axes du Tableau 6. La droite au milieu du graphique indique la normale, soit la moyenne des réponses pour lesquelles il n'y avait pas de différence de perception entre aujourd'hui et l'avenir.

Tableau 6.  
Les attentes par rapport aux champs d'activité



1	Conservation/préservation	18	Études de besoins
2	Recherche	19	Marketing
3	Évaluation des archives	20	Gestion des ressources humaines
4	Catalogage et description	21	Analyse de l'information
5	Classification	22	Consultation & courtage
6	Création d'un nouveau service	23	Gestion / administration
7	Création des archives	24	Édition électronique
8	Élab. d'instr. de rech. (archives)	25	Veille technologique
9	Création d'un centre de docum.	26	Repérage de l'information
10	Rédaction de politiques	27	Gestion des ressources d'info.
11	Évaluation de la collection	28	Formation des utilisateurs
12	Élaboration de procédures	29	Gestion des systèmes informatisés
13	Animation	30	Diffusion de l'information
14	Enseignement	31	Création / gestion de bases de données
15	Recherche d'information	32	Conseiller en informatique
16	Conception de langages documentaires	33	Gestion de documents électroniques
17	Développement des collections	34	Gestion de ress. de l'Internet

Selon ce graphique, la perception des répondants est que la plupart des champs d'activité sur lesquels ils se sont prononcés seront encore plus importants dans l'avenir. Seuls trois champs, le catalogage, la classification et la création de centres de documentation étaient sous la normale, indiquant une relative diminution pour ces champs dans l'avenir.

Les perceptions des répondants indiquent que les champs d'activité privilégiés par le marché de l'emploi sont les technologies de l'information, l'informatique et la gestion de l'information. Les champs qui se démarquent le plus sont: la consultation et le courtage (22), l'édition électronique (24), la veille technologique (25), la gestion de documents électroniques (33) et la gestion des ressources Internet (34).

## Bilan des résultats

L'enquête menée auprès des diplômés de l'EBSI de 1991 à 1995 dans le cadre de la troisième révision de son programme de maîtrise fait ressortir les dominantes suivantes, en ce qui concerne les aspects examinés :

- les répondants étaient majoritairement de sexe féminin (60,5 %), avaient surtout entre 25 et 35 ans (64,1 %), étaient principalement inscrits à quatre profils en deuxième année (Bibliothèques publiques, Repérage et diffusion de l'information, Analyse de l'information et Informatique documentaire), et ont en majorité fait leur stage dans trois types d'institutions (bibliothèques publiques, bibliothèques universitaires et bibliothèques d'organismes sans but lucratif) ;

- depuis leur diplômation, 93 % des répondants ont mentionné avoir occupé un à onze emplois (soit : un emploi pour environ un tiers des diplômés, deux ou trois emplois pour la moitié d'entre eux, et quatre à onze pour les autres répondants), pour un total de 264 emplois mentionnés — ce qui correspond à une moyenne de 2,5 emplois par répondant ;

- d'autre part, même si près des deux-tiers des emplois mentionnés sont à temps plein, il s'agit principalement de contrats pour plus de la moitié des répondants (avec une proportion plus importante en 1995 qu'en 1991), suivis par des emplois permanents pour près d'un tiers d'entre eux, puis par des emplois temporaires renouvelables; quatre champs dominants d'activité ressortent pour l'ensemble des emplois mentionnés, soit, dans l'ordre: la référence, le catalogage, l'analyse de l'information et la gestion ;

- nous notons également :

- . qu'environ 80 % des premiers emplois se trouvaient dans des institutions documentaires, contre près de 20 % dans des milieux identifiés comme « autres » ;

## importants « aujourd'hui » et « dans cinq ans » selon l'enquête de l'EBSI

. que les trois-quarts des emplois mentionnés correspondaient à un statut de professionnel, le quart des emplois restants étant identifiés comme techniques ou comme « autres » ;

. que la durée moyenne des emplois avait tendance à diminuer entre 1991 et 1995 ;

. que le temps écoulé avant de trouver un emploi était soit nul (pour 32 répondants sur 80) soit de un à quatre mois (pour 37 d'entre eux) ou de plus de cinq mois (pour les 11 restants) ;

. que la plupart des emplois mentionnés par les diplômés étaient encore en cours au moment de la réponse au questionnaire.

En ce qui concerne la perception de l'importance de trente-quatre (34) champs d'activité représentatifs entre aujourd'hui (1995) et dans cinq ans, les résultats obtenus indiquent le maintien de l'importance de la plupart d'entre eux, les champs identifiés comme les plus importants étant les huit suivants : consultation et courtage, édition électronique, veille technologique, formation des utilisateurs, création et gestion de bases de données, conseiller en informatique, gestion des documents électroniques et gestion des ressources Internet.

Enfin, précisons qu'il n'existe pas jusqu'à présent, à notre connaissance, d'autre étude similaire examinant de façon détaillée l'évolution des emplois occupés par une cohorte de diplômés en sciences de l'information, de même que la perception qu'ont ces derniers de l'évolution sur une période donnée (dans notre cas, cinq ans) de l'importance de champs d'activité significatifs de leur domaine.

## Discussion

En premier lieu, l'on pourrait être tenté de mettre en exergue le **fort pourcentage de diplômés ayant un emploi (93 %)**, corroboré par les résultats d'un sondage téléphonique auprès des diplômés des années 1994 et 1995 (**86 %**), et stable par rapport à deux enquêtes antérieures, soit celle menée pour la deuxième révision du programme et portant sur les années 1979-1988 (**92 %**) et celle de Savard et al. (1987) portant sur les années 1962-1987 (**89 %** des répondants mentionnant un emploi dans une institution documentaire). Cependant, ces proportions doivent être relativisées en regard des **taux de réponse respectifs**, soit : **37,5 %** (114/304 pour l'enquête 1991-1995), **50,9 %** (58/114 pour le sondage 1994-1995), **62,4 %** (244/391 pour l'enquête 1979-1988) et **59,8 %** (701/1173 pour l'enquête 1962-1987).

Comment interpréter cette proportion non négligeable d'abstention de réponse ? Le fait que les enquêtes et le sondage aient été adressés à l'ensemble de la population visée a probablement une incidence, mais ce choix méthodologique avait sa raison d'être, étant donné que la petite taille de certains sous-groupes en deuxième année ne permettait pas de faire un échantillonnage selon les règles. D'autre part, le fait qu'il n'y ait eu qu'un rappel pour l'enquête 1991-1995 peut avoir eu un effet sur le taux de réponse (37,5 %) en comparaison avec celui de l'enquête 1979-1988 (62,4 %) pour laquelle deux rappels avaient été faits. Toutefois, cette différence entre les taux semble trop grande pour que le nombre de rappels puisse être retenu comme explication suffisante. Enfin, en ce qui concerne l'enquête 1991-1995, on peut se demander si ce taux pourrait être relié à une situation de recherche d'emploi, ou encore à un manque de temps, étant donné l'emploi occupé, voire le nombre de contrats, parfois simultanés, occupant les répondants. La question reste ouverte ...

En deuxième lieu, nous notons que la proportion de femmes parmi les répondants a tendance à diminuer quelque peu entre la deuxième et la troisième révision, soit : **de 68,8 %** pour 1979-1988 (Cyr, 1988) à **60,5 %** pour 1991-1995. Une tendance à suivre et à surveiller...

En troisième lieu, les constatations suivantes confirment une tendance déjà mise en évidence par Savard et al. (1987) et corroborent celles relevées dans les écrits sur l'évolution du marché de l'emploi :

- le terme « emploi » doit de plus en plus être mis au pluriel (pour une moyenne de 2,5 emplois par répondant à notre enquête) et correspond de moins en moins à un emploi unique occupé durant toute la durée de la vie active; à cet égard, la seule donnée comparable provenant de l'enquête antérieure 1979-1988 révèle que l'emploi occupé au moment de la réponse au questionnaire était un premier emploi pour 70 % des répondants (147/210);

- entre la deuxième et la troisième révision, on note également un changement dans les quatre champs dominants d'activité soit, dans l'ordre, **pour la période 1979-1988**: la référence et la recherche bibliographique, l'administration, le choix et le développement des collections et l'informatique documentaire et, **pour la période 1991-1995**: la référence, le catalogage, l'analyse de l'information et la gestion ;

- les emplois occupés ont de plus en plus tendance à être des contrats et non plus des emplois permanents ou temporaires renouvelables et ce, surtout pour les finissants des dernières années (1994-1995). Il est particulièrement intéressant, à cet égard, d'examiner les proportions respectives obtenues lors des enquêtes 1979-1988 et 1991-1995, bien qu'elles ne soient pas strictement comparables : d'une part, la distribution des réponses pour l'**enquête 1979-1988** indique que l'emploi occupé par 211 répondants au moment de la réponse au questionnaire était : un emploi permanent dans 71 % des cas

(n=250), un contrat dans 20 % des cas (n=42) et un emploi temporaire dans 9 % des cas (n= 19); d'autre part, la distribution des réponses pour l'enquête 1991-1995 porte sur un ensemble de 258 emplois mentionnés par 106 répondants, lequel se répartit comme suit: contrats : 52,7 %, emplois permanents: 27,9 % et emplois temporaires renouvelables : 19,4 %. Ces données indiquent clairement une réelle diminution des emplois permanents au profit des emplois temporaires renouvelables et, surtout, des contrats ; reste à identifier s'il s'agit de fluctuations temporaires dues à la conjoncture économique, d'une période de « coupes sombres » tous azimuts, ou si ce sont des tendances à long terme... Enfin, le fait que la proportion de contrats soit plus forte pour les finissants des deux dernières années (1994-1995) pourrait être interprété comme un ajustement (obligé?) au marché de l'emploi, les contrats permettant d'acquérir de l'expérience tout en continuant la recherche d'un « emploi », sauf pour celles et ceux, assez rares encore, qui se lancent à leur compte dès leur sortie de l'EBSI ;

- une partie des contrats mentionnés ont tendance à être obtenus avant même la fin des études (pour 30 répondants sur 80, soit 40 %), ce qui réduit le temps moyen pour trouver un emploi, lequel s'étend cependant sur une plus longue période que les trois mois mentionnés par Savard et al. (1987) pour les autres répondants ;

- les emplois hors des institutions documentaires ont tendance à croître quelque peu, passant de 13,9 % d'emplois dans des « secteurs non définis » dans l'enquête de Savard et al. (1987) à 19,8 % d'emplois « autres » pour les premiers emplois des diplômés de 1991-1995. Cette proportion reste toutefois très proche de celles citées par Cronin en 1983 et par Courrier en 1988 pour les emplois dits « non traditionnels » et correspond à celles mises en évidence dans les écrits subséquents (Apostle et Raymond, 1990; Cronin, 1993; Harris et Reid, 1988). Cela signifie-t-il que les « nouveaux marchés » n'attirent ou ne recrutent pas les diplômés

autant que certains voudraient le laisser entendre (Koenig, 1991; Moore, 1987; Soenen, 1990 ; Volant, 1994) ? Ou bien qu'ils ne leur sont encore qu'entrouverts ? Ou que les diplômés ne répondent pas à leurs attentes/besoins ? Ou encore qu'ils n'ont jamais vraiment été ciblés par les campagnes de l'EBSI ? Des questions dont s'est fort préoccupé la troisième révision du programme de maîtrise...

### En conclusion

Les profondes transformations vécues par la profession n'ont pas manqué de se répercuter sur la formation des spécialistes de l'information documentaire, sous la poussée à s'ajuster aux réalités de l'emploi tout en incorporant les développements théoriques et les résultats de la recherche en sciences de l'information et dans les disciplines connexes.

Pour ce qui est du programme de maîtrise de l'EBSI, ces ajustements se sont manifestés à la fois par des modifications faites au fur et à mesure des besoins et par déjà trois révisions en profondeur espacées de près de dix ans. Le programme qui a résulté de la troisième révision formera des maîtres en sciences de l'information (M.S.I.) et répond à la diversification du marché de l'emploi en offrant des options proactives dans les domaines de la gestion de l'information électronique et de la veille technologique, tout en continuant à viser les emplois dans les institutions documentaires (bibliothèques, centres de documentation, services d'archives, etc.).

Les tendances observées en ce qui concerne les emplois occupés et la perception de l'évolution de l'importance des champs d'activité nous paraissent encourageantes en ce qui concerne les personnes qui ont répondu au questionnaire. Il reste cependant une incertitude en ce qui concerne celles qui n'y ont pas répondu et les raisons de leur non-réponse : une question que nous ne pouvons pas nous permettre de négliger et qui devrait, selon nous, faire l'objet d'une veille spécifique...

### Sources

Apostle, R.; Raymond, B. 1990. "Library graduates and the emerging information market in Canada." *Revue canadienne des sciences de l'information*, vol. 15, no 1, pp. 21-36.

Bernhard, Paulette; Tabah, Albert. 1996. *Résultats de l'enquête auprès des diplômés. Document préparé dans le cadre de l'évaluation du programme de maîtrise*. Montréal : École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal. 39 p.

Bergeron, Pierrette. 1997. « Quelles compétences devra maîtriser le professionnel de l'information pour pénétrer le marché du travail de demain ? Analyse de la perception des représentants du marché du travail. ». *Argus*, vol. 26, no 1, pp. 21-26.

Bertrand-Gastaldy, Suzanne; Bernhard, Paulette; Cyr, Jean-Marc. 1993. "Reconstructing a Master's degree program in library and information studies: the Université de Montréal experience." *Journal of education for library and information science*, vol. 34, no 3, pp. 228-243.

Bertrand-Gastaldy, Suzanne; Lajeunesse, Marcel. 1990. « La réaction de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'université de Montréal aux mutations de la société de l'information: l'évaluation et la révision de son programme de maîtrise. ». *Argus*, vol. 19, no 1, pp. 11-24.

Courrier, Yves. 1988. « Prévisions quantitatives et qualitatives et formation des spécialistes de l'information documentaire. ». *Libri*, vol. 38, no 1, pp. 1-25.

Cronin, Blaise. 1993. "The emergent market for information professionals: educational opportunities and implications." *Library trends*, vol 42, no 2, pp. 257-276.

Cronin, Blaise. 1983. "Post-industrial society : some manpower issues for the library/information profession." *Journal of information science principles and practice*, vol. 7, pp. 1-14.

Cyr, Jean-Marc. 1988. *Le point de vue des diplômés sur le programme de maîtrise de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information. Document de travail*. Montréal : Service pédagogique, Université de Montréal. 188 p.

Deschatelets, Gilles. 1997-1998. « Maîtrise en sciences de l'information: un programme complètement révisé ». *En direct de l'EBSI*, no 10, pp. 1 et 3.

## importants « aujourd'hui » et « dans cinq ans » selon l'enquête de l'EBSI

Deschatelets, Gilles. 1995. *Reengineering LIS education at the University of Montreal: should we really get rid of the L-word? Presented at the International Conference for the Development of new ideas, models and tools for the fostering of future information professionals, EUCLID-FID/ET, Copenhagen, 20-22 November*. 10 p.

Harris, R. M.; Reid, J. K. 1988. "Career opportunities in library and information science: an analysis of canadian job advertisements in the 1980's." *Revue canadienne des sciences de l'information*, vol. 13, no 112, pp. 17-29.

Koenig, Michael E.D. 1991. "The transfer of library skills to nonlibrary contexts." *Advances in librarianship*, vol. 15, pp. 1-27.

Lajeunesse, Marcel. 1987. « L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal: un quart de siècle de formation des professionnels de l'information (1961-1986) ». *Argus*, vol. 16, no 1, pp. 3-8.

Lanteigne, Diane. 1996. *Synthèse de textes. Document de travail préparé pour le Comité des études dans le cadre de l'évaluation du programme de maîtrise*. Montréal : École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal. 34, xv p.

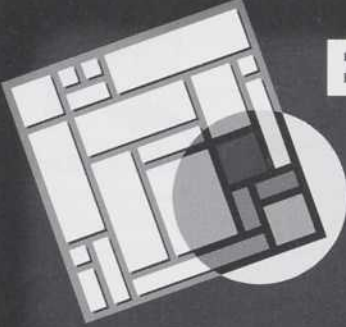
Moore, Nick. 1987. *The emerging markets for librarians and information workers*. London : The British Library. (Library and information research report; no 56).

Reicher, Daniel; Lajeunesse, Marcel. 1979. « Le nouveau programme de maîtrise à l'École de bibliothéconomie : genèse et organisation ». *Argus*, vol. 8, no 3-4, pp. 43-48.

Savard, Réjean; Matte, Carole.; Lacasse, Francis.; Boubou, Mohammed. 1987. « Enquête sur les diplômés de l'EBSI ». *Argus*, vol. 16, no 3, pp. 81-87.

Soenen, Hélène. 1990. « Les représentations des métiers des bibliothèques et de la documentation à travers les offres d'emploi et les programmes de formation ». In : « L'image des professionnels de la documentation ». *Les Cahiers de la coopération*, no 6, pp. 67-108. [numéro spécial]

Volant, Christiane. 1994. « Prospective des métiers de l'information spécialisée : travaux du groupe ADBS » In: *IDT 94. Marchés et industries de l'information. Gérer l'information pour l'excellence de l'entreprise*. 31 mai-2 juin 1994, Palais des congrès de Paris. Paris : ADBS, pp. 42-45.



# EdiB@se.net

## Diffusion de bases documentaires

Windows 95 ou NT

Développé par la firme d'ingénierie documentaire DOCUMENTSA, EdiB@se.net est un **logiciel multilingue** de diffusion de bases documentaires sur Internet ou intranet. Les bases documentaires diffusées sont des collections de dizaines ou centaines de milliers de documents structurés en zones de texte de longueur illimitée. EdiB@se.net permet à **plusieurs utilisateurs d'interroger simultanément de telles bases**. Grâce à des index de recherche consultables, la recherche est beaucoup plus précise et rapide, en comparaison avec la navigation hypertexte ou la seule recherche par mots simples dans le texte. Les bases sont créées et mises à jour avec un **logiciel compagnon, EdiBase iw5**, qui crée automatiquement les index de recherche et génère directement des bases diffusables par EdiB@se.net.

- Recherche par index ou dans le texte.
- Choix de langue (français et anglais).
- Affichage du texte et des images.
- **Interface personnalisable** au choix de vos utilisateurs et de votre entreprise.
- Historiques pour construire des stratégies de recherche ultérieure.
- **Accès d'un nombre illimité d'utilisateurs** à vos bases textuelles.
- Conforme aux **normes utilisées par Netscape Navigator et I-Explorer**.
- Intègre tous les formats d'images supportées par Netscape Navigator et I-Explorer. (Sujet à la capacité de votre serveur.)
- **Formats d'affichage adaptables à différents profils d'utilisateurs**.
- Gestion des utilisateurs et de leurs mots de passe  
Aide en ligne navigable
- Automate de conversion HTML de vos bases textuelles.



801, rue Sherbrooke Est, bureau 615, Montréal (Québec) Canada H2L 1K7  
Téléphone : (514) 524 7722 Télécopieur: (514) 524 5441  
marketing@documensa.com

- Installation facile (moins de 15 minutes)
- Système bilingue / Intégré
- Réseau et station unique
- Disponible en 6 versions
- Importation de données
- Intégrité et efficacité
- Applications variées
- Flexibilité
- Sécurité

# NICOLAS<sup>®</sup>

Un système de gestion de l'information

N  
I  
C  
O  
L  
A  
S

- ☒ Catalogue
- ☒ Circulation
- ☒ Thésaurus
- ☒ Edition
- ☒ Tri
- ☒ Recherche
- ☒ OPAC
- ☒ Liens
- ☒ Macros
- ☒ Utilitaires

#### UTILITAIRES

- ☒ L'Echangeur SDM
- ☒ L'Echangeur MARC
- ☒ L'Echangeur CRSBP
- ☒ L'Inventaire-Nicolas

**LA VERSION 5.0 (AN 2000)  
SERA DISTRIBUEE CET  
AUTOMNE!**

#### SERVICE APRES VENTE

En affaires depuis 1981, Bamyán est toujours soucieux d'offrir le meilleur service après vente à sa clientèle: une ligne 800 sans frais, une communication par modem pour un service sur place rapide et une adresse INTERNET pour la transmission immédiate de messages, fichiers ou programmes.

LES SERVICES INFORMATIQUES BAMYAN INC. 1-800-667-8174 / (450) 666-0737 / FAX: (450) 666-0743 / email:jcractcot@bamyán.osiris.com  
Distribution au Maghreb: C.D.I., Tunis, Tunisie

# EBSCO IS Information Services

Un nom à retenir pour une gestion intégrée et complète de l'acquisition et la diffusion de l'information:  
*EBSCO Information Services.*

Un regroupement de maîtres d'oeuvre ralliant la compétence et l'efficacité offrant:

- Un service complet de gestion d'abonnements
- Des bases de données d'articles sur CD-ROM
- Un service exhaustif de livraison de documents
- Un service innovateur de bases de données en direct pourvu d'une architecture client/serveur et conforme à la norme Z39.50.

LES SERVICES D'ABONNEMENT  
**CANEBS**

**EBSCO PUBLISHING**

**EBSCO/doc**

**EBSCO  
HOST**

*Membres du groupe EBSCO Information Services.*

6 Boul Desaulniers • Suite 308 • St. Lambert, PQ J4P 1L3  
(514) 672-5878 • 1-800-361-7322

# La Banque de titres de langue française

Cristina Gouin  
Adjointe au directeur général  
Société de gestion de la BTLF

cgouin@btlf.qc.ca  
www.btlf.qc.ca

---

## Projet

L'article trace un portrait de l'évolution de la « Banque de titres de langue française » (BTLF), de sa conception en tant que base de données sur cédérom en 1991, jusqu'à sa diffusion sur Internet en 1997. Après avoir identifié les divers intervenants, on décrit les modalités d'accès à la banque pour les libraires, bibliothécaires, éditeurs et distributeurs. Enfin, on avance des avenues possibles d'évolution, comme l'établissement de projets de coopération avec d'autres pays francophones, ou encore une librairie virtuelle pour le Québec.

*The text traces the history of the BTLF (Banque de titres de langue française) from its conception as a CD ROM data base in 1991 to its appearance on the Internet in 1997. After identifying various associations and governmental departments involved, the article describes the different levels of access available to booksellers, librarians, publishers and distributors. Finally, possible areas for the growth of the BTLF are touched upon, such as cooperation with other francophone countries and the site of a virtual library for Quebec.*

La Société de gestion de la Banque de titres de langue française a pour mission de promouvoir l'industrie canadienne du livre francophone dans tous ses aspects. Cette mission s'illustre entre autres par la diffusion, par le biais d'Internet, d'informations bibliographiques et commerciales sur les ouvrages distribués et édités en français au Canada. Pensée par et pour les intervenants de cette industrie, la Société de gestion de la BTLF est à leur service. En effet, c'est dans sa base de données (la BTLF) que les libraires, les bibliothécaires et les documentalistes viennent chercher les informations nécessaires à leur travail. Les éditeurs, grâce à elle, bénéficient d'une visibilité accrue sur le réseau des réseaux. Quant aux distributeurs, la BTLF constitue pour eux non seulement un outil de diffusion de leurs produits mais aussi un lien privilégié, rapide et efficace pour joindre leur clientèle.

C'est en 1991 que germe l'idée d'une base de données bibliographiques au sein de l'Association des libraires du Québec (ALQ). En effet, l'absence d'un outil de référence affichant la réalité du marché francophone canadien, c'est-à-dire les prix et les produits des distributeurs d'ici, se fait cruellement sentir. Les membres du conseil d'administration de l'ALQ se penchent alors sur le projet d'une base de données sur cédérom. Ce type de référence existe déjà, bien sûr (Électre, par exemple) mais aucune ne trace le portrait complet de l'industrie du livre francophone au Canada et, par conséquent, ne représente une source fiable pour les libraires, entraînant une multiplication de la documentation nécessaire à l'agrégation.

L'intérêt marqué des gouvernements pour le développement de contenu canadien et francophone dans le multimédia et sur l'autoroute de l'information allait donner un coup de fouet au projet. L'ALQ reçut alors du groupe *Vigie Informatique 2000* une proposition audacieuse : plutôt que de mettre en marché des cédéroms qui seraient désuets le jour même de leur parution, pourquoi ne pas plutôt créer un site convivial où des données continuellement à jour seraient accessibles aux internautes ? Jointe par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), l'ALQ décida de tenter une aventure jusque-là inédite. Le soutien du ministère du Patrimoine canadien et du ministère de la Culture et des communications du Québec, par l'intermédiaire du Fonds de l'autoroute de l'information, allait permettre la mise au jour de la Banque de titres de langue française, communément appelée la BTLF.

Les partenaires en place, l'ALQ, l'ANEL et *Vigie Informatique 2000*, mirent au point les paramètres de base nécessaires à la construction de la banque. Il fut ainsi déterminé que la façon la plus sûre d'obtenir des données était d'aller les chercher là où elles se trouvent, chez les distributeurs. Plusieurs d'entre-eux, dont les plus importants, étant informatisés, il suffirait en fait de transférer directement les données par systèmes informatiques interposés. L'hypothèse était qu'en automatisant au maximum le processus de saisie des données, on simplifierait et réduisait d'autant les coûts de l'opération. La BTLF pourrait ainsi fonctionner avec une équipe réduite, tout en assurant un maximum d'efficacité et de fiabilité.

Encore fallait-il obtenir la collaboration des intervenants du marché. Les libraires, qui avaient rêvé la banque depuis quelques années déjà, la réclamaient. Les bibliothécaires et les documentalistes reconnaissaient la nécessité d'un tel outil. Convaincus eux aussi de sa pertinence, les éditeurs avaient joint le mouvement par le biais de l'implication de leur association. Il ne restait plus qu'à convaincre un maillon essentiel de la chaîne, les distributeurs.

Au début du mois de septembre 1997, la Société de gestion de la BTLF prend les commandes de l'opération et une équipe de direction est mise en place. Leur premier objectif est clair : il faut aller chercher les données manquantes. Malgré quelques réticences, les plus importants joueurs du Québec donnent bientôt leur accord et les banques de Dimédia, ADP, DLM, Prologue, Québec Livre et SOCADIS sont ajoutées à la BTLF.

Lancée officiellement le 21 novembre 1997, lors du Salon du livre de Montréal, la Banque de titres de langue française représente déjà une gageure : la réunion autour d'un même projet de l'ensemble des intervenants du milieu du livre, dont les intérêts, pourtant, ne sont pas toujours convergents. Cependant, le travail n'était pas terminé et la mise au point de la BTLF allait demander encore énormément de travail de la part de ses artisans. La Banque de titres de langue française contient actuellement plus de 240 000 titres. Notre objectif est d'atteindre d'ici peu le chiffre de 350 000 titres, ce qui correspond grosso modo au volume total d'ouvrages en français disponibles au Canada.

La BTLF est un site à plusieurs paliers. Le premier palier, accessible à tout internaute, est un accès public et gratuit mais cependant limité. On peut y demander et y obtenir des données bibliographiques sur des ouvrages inscrits. Les autres paliers sont réservés aux professionnels du livre. L'accès distributeur et l'accès éditeur, en raison de l'essentielle collaboration de ces artisans, sont gratuits. Les autres types

d'accès sont offerts sous forme d'abonnement. Il s'agit de l'accès libraire et de l'accès bibliothécaire (documentaliste). L'accès bibliothécaire permet une recherche plus élaborée (jusqu'à cinq termes de recherche simultanés) que l'accès public — les notices bibliographiques y sont plus complètes — et la consultation de répertoires (librairies et maisons d'édition) et du module de liens intéressants. Dans l'accès libraires, aux possibilités déjà énumérées s'ajoutent un répertoire des maisons de distribution, des liens avec les sites des distributeurs, et des modules de téléchargement des nouveautés et des mises à jour ou de sauvegarde des notices sélectionnées par l'utilisateur. Cette fonction de téléchargement permet aux libraires l'économie de la saisie manuelle des données bibliographiques.

L'utilisation de la BTLF est simple et conviviale et sa manipulation ne demande pas de connaissances techniques poussées. Il suffit de posséder un ordinateur, un modem et une connexion Internet. Après avoir complété une fiche d'inscription, l'utilisateur est prêt à naviguer.

Pour les abonnés, les avantages d'utiliser la BTLF sont multiples :

- Grâce à nos ententes avec les distributeurs, la base de données est régulièrement mise à jour ;

- Le module de recherche permet d'obtenir des notices bibliographiques complètes avec aussi peu d'information qu'un numéro ISBN. Par ailleurs, la recherche peut aussi être effectuée par titre, par auteur, par collection, par éditeur, par code à barres, par sujet (selon la classification Dewey) ou par date de parution ;

- Le téléchargement constitue une réelle économie en temps, argent et effectifs pour les libraires ;

- Les répertoires, bien documentés, constituent un véritable "Who's who" de l'industrie du livre francophone au Canada;

- Le module des liens intéressants permet de prendre contact avec des sites pertinents, un peu partout dans le monde;

- Les abonnés à l'accès libraire bénéficient de liens directs avec les catalogues et les sites des distributeurs participants ;

- La BTLF est maintenant légalement reconnue par le gouvernement du Canada comme ouvrage de référence pour l'information sur la distribution exclusive et l'édition canadienne (Règlement sur l'importation des livres).

D'autres services sont aussi disponibles à la Société de gestion de la BTLF : branchement Internet pour la région métropolitaine, conception de sites et de catalogues en ligne, publicité. Ainsi, nous accordons gratuitement des bandes-annonces aux distributeurs nous ayant fourni leurs bases de données, quelle que soit l'importance de celles-ci. N'importe quelle entreprise peut par ailleurs acheter une parution sur bande-annonce. Dans toutes nos actions, notre objectif est toujours de répondre au mieux aux besoins spécifiques de nos interlocuteurs.

La Société de gestion de la BTLF est un organisme jeune et en plein développement. De nombreux volets de notre projet restent à mener à terme : ainsi, nous étendons actuellement notre gamme de produits connexes. Outre les services énumérés précédemment, nous pourrions explorer d'autres avenues : il y a des produits d'édition souvent peu ou pas répertoriés. Qu'arrive-t-il des produits sans ISBN, de ces produits accessoires à un manuel, dont souvent la trace se perd ? Comment enrichir et rendre plus convivial le moteur de recherche par sujets ?

La Société de gestion de la BTLF entend devenir un acteur incontournable du milieu du livre et faire de sa banque un carrefour d'échange et de diffusion. L'expertise développée à la Société de gestion de la BTLF est exportable et rien ne nous empêche d'établir des projets de coopération avec d'autres pays francophones, dans le but d'étendre notre

## La Banque de titres de langue française

rayonnement culturel sur Internet. D'autre part, la mise en marché d'un nouvel ouvrage impose actuellement aux éditeurs de remplir une pléthore de fiches et bordereaux pour la Bibliothèque nationale du Québec, les Services documentaires multimédia, Électre, la Bibliothèque nationale du Canada, etc. Ne peut-on imaginer qu'un jour, tous ces documents soient dirigés vers un guichet unique duquel l'information serait déversée par voie électronique? Pourquoi pas la BTLF? Enfin, dans le cadre de la présentation de la Politique de la lecture et du livre,

madame Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des communications du Québec, invitait l'Association des libraires du Québec à soumettre un projet de librairie virtuelle. Nous croyons que la BTLF est le lieu idéal d'un tel développement.

Nous avons entre les mains un formidable outil, à la fois souple et puissant, qui ne demande qu'à être développé davantage. La Banque de titres de langue française, c'est, pour le milieu du livre francophone au Canada, une fenêtre ouverte sur l'avenir et le monde. ■

## INFOGES INC.

Monique Dumont, M. Bibl.  
Tél.: (514) 629-6925

- Consultation
- Indexation
- Recherche

1037 Brodeur, Laval, Québec  
H7G 4K6 Télécopieur : (514) 629-6927

*La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.*

*Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.*

*Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.*

*Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.*

### **LIBRAIRIE MERCIER**

librairie agréée,  
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6  
Téléphone : (514) 435-0581  
Télécopieur : (514) 430-1584



Volumes reliés de luxe  
Arts et histoire  
Littérature  
Scientifiques  
Médicaux  
Service de recherche

# Les solutions réseau pour optimiser la gestion des documents et leur diffusion dans les organisations (Groupware, Workflow, Intranet)

Denis Levasseur  
Professionnel de l'information  
documentaire

levasseur.denis@ireq.ca

---

## Chronique

Ce texte constitue le troisième et dernier volet d'une série d'articles d'introduction à la gestion documentaire électronique. On y définit principalement trois concepts qui ont en commun la gestion et la communication de documents électroniques dans les réseaux informatiques d'entreprise : (1) le Groupware, ou l'informatisation du travail en groupe, (2) le Workflow, ou la gestion des flux d'informations à traiter, et (3) l'Intranet, qui désigne le réseau privé d'une organisation à partir duquel sont utilisées en interne les technologies qui ont fait le succès d'Internet et du World Wide Web. On fait état des bénéfices apportés par le document électronique exploité sur les réseaux d'ordinateurs par rapport au papier dans le circuit traditionnel. Intranet bénéficie d'une attention particulière par l'importance qu'on y accorde comme infrastructure d'intégration des activités de gestion documentaire et par le défi majeur qu'il représente pour les professionnels de l'information d'aujourd'hui.

*In this, the third and final part of a series concerned with the electronic management of documents, three concepts are considered in connection with the management and communication of electronic documents within the corporate network : (1) groupware, or the automation of work in groups; (2) workflow, or the management of the flow of information to be treated; (3) intranet, which indicates the private network of an organization supplying internally the technologies responsible for the success of Internet and the World Wide Web. It takes into account the advantages of the electronic document operated on computer networks over paper handled through traditional channels. Intranet receives particular attention because of the importance given to it as an infrastructure for integration of document management activities and because it represents a major challenge for the information professionals of today.*

Les échanges d'informations sont indispensables au bon fonctionnement des activités d'une organisation dont le succès est étroitement lié à sa capacité de bien les gérer, aussi bien à l'interne entre ses différents services ou départements, qu'avec ses fournisseurs et ses clients. Les entreprises produisent, diffusent, traitent et utilisent continuellement des informations qui sont pour l'essentiel contenues dans des documents : formulaires, dossiers, manuels, politiques, factures, correspondances, spécifications, rapports, contrats, etc. On estime qu'un travailleur passe 25% à 50 % de son temps à en manipuler (Coleman et Khanna, 1995, p. 124). Leur gestion efficace est capitale.

Traditionnellement, la gestion documentaire est une affaire de papier. Mais ce médium se montre dans de nombreuses situations de moins en moins adapté aux exigences des nouvelles réalités de management où il est devenu impératif de faire mieux, plus rapidement et avec moins de ressources. C'est en réponse à des besoins de communication et d'exploitation plus efficaces des documents dans les entreprises que des solutions informatiques comme le Groupware, le Workflow et les intranets ont été développées autour du document électronique. Articulées au sein des réseaux, elles favorisent un travail en groupe plus efficient et une diffusion plus rapide et économique des documents.

Le document numérique en réseau a transformé les façons de travailler et de s'informer. La généralisation des micro-ordinateurs dans les entreprises et leur interconnexion ont fait naître de véritables infrastructures de communication, d'échange et de collaboration. C'est grâce aux évolutions technologiques des dernières années que l'on peut, avec une grande autonomie, réaliser des activités complexes à partir des micro-ordinateurs. Parmi ces évolutions, citons le vaste déploiement des infrastructures LAN et l'essor du modèle client/serveur (*Encadré 1*), la programmation orientée-objet, les interfaces graphiques, l'augmentation de la puissance de traitement des machines, le multimédia et le Web. Toutes les activités d'informations peuvent aujourd'hui se dérouler en environnement réseau.

On propose, dans ce troisième et dernier volet de notre série de textes d'introduction à la gestion documentaire électronique, une présentation des notions de Groupware, de Workflow et d'Intranet. Ces trois concepts sont nés de l'informatisation des activités liées aux échanges et à la circulation d'informations dans les organisations. Nous verrons comment le document électronique exploité sur les réseaux d'ordinateurs bouleverse autant la notion même de document que celle du travail en groupe. Les possibilités offertes et les avantages apportés par le document en réseau seront soulignés.

#### Encadré 1.

#### Évolution des réseaux informatiques

##### *Des "mainframes" aux micro-ordinateurs*

Les premiers systèmes informatiques étaient constitués de gros ordinateurs centraux (*mainframes*) auxquels étaient connectés des terminaux passifs de consultation, composés chacun d'un ensemble écran et clavier. Tous les traitements étaient centralisés sur les serveurs. Ce n'est qu'à partir du début des années 1980 que se sont déployés les micro-ordinateurs disposant de tout l'attirail nécessaire (microprocesseur, disque dur, etc.) pour constituer des postes de travail autonomes. Ce transfert de puissance vers les micro-ordinateurs a fait fleurir l'industrie du logiciel que l'on connaît.

##### *Réseaux LAN et WAN*

En interconnectant les micro-ordinateurs d'un département ou de tout un immeuble, les réseaux locaux ou LAN (*Local Area Network*) ont permis le partage de périphériques et d'applications. Surtout exploité au début pour rationaliser les ressources matérielles (imprimantes, systèmes de stockage, lecteurs de cédéroms, etc.), le réseau local prend aussi en charge les communications entre les postes de travail, l'échange de documents et le travail en groupe. Un réseau WAN (*Wide Area Network*), ou réseau étendu ou longue distance, raccorde des réseaux locaux dispersés géographiquement, comme ceux des filiales des grandes entreprises. L'infrastructure LAN la plus commune est Ethernet.

##### *Architecture client/serveur*

L'association des technologies de micro-informatique et de LAN a conduit au développement de l'architecture client/serveur, qui met à profit la puissance de traitement en local des micro-ordinateurs pour alléger les tâches à être exécutées par les serveurs où sont stockées les données et les applications. Une portion du travail est effectuée sur la machine de l'utilisateur qui dispose de la partie cliente des logiciels pour dialoguer avec les serveurs. Un fureteur Web est un exemple de logiciel client. Seuls les transactions et les documents demandés transitent sur les lignes, ce qui allège les trafics de données. Les informations qui sont modifiées sont renvoyées au serveur pour mettre à jour une base centralisée. Dans ce modèle, n'importe quel ordinateur ayant des ressources à partager peut devenir un serveur.

##### *Protocole TCP/IP*

Le hic avec les réseaux locaux, c'est que les échanges d'informations ont longtemps été limités aux frontières de chaque réseau, caractérisé par son propre mode de transmission de données. Différentes technologies LAN et différents matériels entraînaient fatalement une incompatibilité. Heureusement, le TCP/IP (*Transmission Control Protocol / Internet Protocol*) arrive à la rescousse pour interconnecter les réseaux incompatibles entre eux. TCP/IP est un protocole commun permettant les transmissions de données entre systèmes hétérogènes. Il autorise la libre circulation d'informations quel que soit le type de machine ou de réseau. Internet doit son existence à TCP/IP.

## Le document électronique en réseau : une révolution

### □ Dématérialisation de l'information

Dès les premiers écrits et jusqu'à récemment, le contenu et le support des documents ont été indissociables : hiéroglyphes sur pierre, parchemins, rapports imprimés, etc. Le concept de document a longtemps sous-entendu celui de l'objet physique, comme l'évoque l'Association française de normalisation (citée par Chaumier, 1996, p. 3) qui le définit comme l'« ensemble d'un support d'information, des données existant sur ce support d'information et de leur signification ». Cette perception a peu évolué avec les ouvrages sur cédérom puisque ces derniers sont inséparables des disques que les bibliothécaires peuvent cataloguer et ranger dans leur bibliothèque.

Avec les réseaux d'ordinateurs pourtant, on mesure bien l'indépendance des informations et des données électroniques qui peuvent y circuler et s'affranchir des média de diffusion que sont la disquette, le cédérom, le papier ou le microfilm. En réseau, le document électronique n'est tributaire d'aucun médium de consignation intrinsèque auquel il peut être identifié. Contrairement aux écrits traditionnels, il n'est pas lié en permanence à un support matériel particulier. Il autorise la séparation des informations de leur représentation physique en offrant le choix de matérialiser ou non, sur un substrat amovible (feuille de papier, disquette, cédérom,...), l'information selon l'usage qui est prévu.

Un document stocké sur un serveur et diffusé sur un réseau peut être consulté à distance, révisé, commenté, réutilisé, copié, transféré sur disque, imprimé, etc. Le médium d'échange n'est plus le papier mais un réseau de câbles. L'information est dématérialisée, délocalisée, tout en étant directement modifiable, facile à

## Les solutions réseau pour optimiser la gestion des documents

reproduire ou à effacer. Tout ceci est d'ailleurs à l'origine de préoccupations juridiques concernant la sécurité, le respect des droits d'auteur et la valeur de preuve des documents numériques.

### □ Innovations apportées par le document en réseau

La gestion des activités d'information est optimisée avec l'électronique et les réseaux qui facilitent l'accès aux documents et aux données. Ils simplifient les échanges en rendant plus fluide la circulation de l'information. Les banques, les compagnies d'assurances et les administrations publiques ont été parmi les premières organisations à accroître leur productivité et à faire des gains importants sur les coûts, les délais et la qualité du service à la clientèle avec les systèmes d'informations numériques. Les employés obtiennent l'information voulue sans délai de leur poste de travail, accélérant la prise de décision et permettant de renseigner sur le champ un client sur l'état de son dossier.

Les avantages apportés par l'exploitation des documents électroniques sur les réseaux informatiques d'entreprise sont indéniables comparativement aux documents sur papier. L'accès aux informations est instantané puisque les documents et les données sont diffusés en temps réel par les serveurs. Les documents sont consultables et modifiables à distance, en tout temps, par plusieurs personnes simultanément. Le travail en groupe sur un même dossier s'en trouve simplifié. L'accès aux documents électroniques est aussi plus facile à contrôler ; les droits de consultation, d'édition, d'annotation ou d'impression peuvent être restreints par des mots de passe notamment. Le numérique permet en outre des recherches multicritères pointues, ou en langage naturel dans le texte intégral.

Le document électronique amène de nouvelles possibilités d'exploitation, comme l'hypertexte, le multimédia, le repérage dans la structure logique des textes, la réutilisation d'extraits, etc. Une même information maintenue à jour sur un serveur (image, texte, donnée, ...) peut

être incorporée à plusieurs documents composites auxquels elle est liée. Ne se définissant plus comme un fichier unique, le document électronique devient le point de convergence de blocs d'informations de différents formats (Levasseur, 1998) stockés sur des ordinateurs dispersés sur le réseau.

Diverses activités peuvent être entièrement ou partiellement automatisées avec le document numérique, comme la correction, l'indexation et la traduction (encore à perfectionner), la circulation d'un dossier à traiter, la sauvegarde, le classement, l'archivage, l'établissement de statistiques, etc. De nouveaux documents personnalisés sont même créés à la volée à partir de données fournies par formulaire électronique.

Enfin, le document électronique en réseau a des impacts profonds sur les façons habituelles de travailler en abolissant les distances entre les départements et les individus. En conséquence, les organisations elles-mêmes se transforment. Le télétravail illustre bien cette révolution.

### □ Rupture avec le circuit de distribution papier

Les grandes entreprises diffusent à leurs employés une quantité non négligeable de textes imprimés : politiques, spécifications techniques, nouvelles, documents de formation, procédures, répertoire téléphonique, catalogue des produits, etc. La figure 1 montre les différentes étapes suivies par un document dans le circuit papier traditionnel avant d'aboutir aux destinataires. Ce périple, qui doit recommencer à chaque mise à jour, est extrêmement lourd et coûteux.

Il est facile d'imaginer les gains extraordinaires en temps et en argent réalisés par la diffusion des documents d'entreprise directement en format électronique sur un réseau comme un intranet, où l'on accède aux documents en temps voulu et qu'on imprime au besoin. Seuls les originaux sur le serveur sont à maintenir à jour, alors qu'avec le

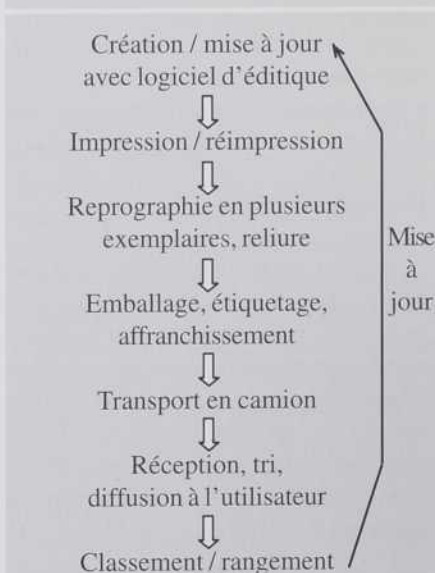
circuit papier il faut remplacer les nombreuses copies distribuées. Ader (1996, p. 58) affirme démontrer des économies de 80 % à 90 % avec le document électronique.

Les entreprises ne peuvent plus légitimer un système de distribution papier inefficace où le gaspillage règne en maître : « La possibilité de récupérer et de consulter instantanément des documents via le réseau nous permet d'éviter de générer des tonnes de documents imprimés sans jamais savoir s'ils seront lus ou non. » (Bernard, 1997, p. 220). C'est la diffusion "just in time", sans submerger inutilement les salariés de documents qui leurs sont expédiés au cas où ils pourraient servir ("just in case"). La gestion de collections locales n'est plus requise. Les économies réalisées en espace et en matériel de rangement (cartables, étagères, classeurs, etc.) sont appréciables.

### □ Vers l'entreprise sans papier?

Numériser les archives d'une entreprise pour y accéder en réseau et réduire les espaces de stockage qu'elles occupent peut intéresser les gestionnaires lorsque l'on connaît le coût du mètre carré de surface d'entreposage dans les grandes

Figure 1.  
Circuit traditionnel de distribution papier dans une grande entreprise : un processus lourd et coûteux



## et leur diffusion dans les organisations (Groupware, Workflow, Intranet)

viles. Mais cette solution pour atteindre l'utopique zéro papier est très discutable car la reprise de l'existant est rarement rentable, surtout lorsque les volumes à traiter sont importants. Le faible taux de consultation des documents inactifs peut difficilement justifier les dépenses encourues pour la numérisation. Or la diminution du papier n'est pas une fin en soi. Ce n'est qu'une conséquence de la mise en œuvre de solutions de gestion documentaire plus efficaces dans l'entreprise pour améliorer son fonctionnement. D'ailleurs, « la numérisation n'est pas un remède aux problèmes d'organisation : un fouillis de documents, qu'il soit dans un classeur, dans un ordinateur surchargé ou sur un disque optique reste un désordre. » (Levasseur, 1997, p. 10).

Néanmoins, dans le prochain siècle, nul doute que de plus en plus les nouveaux documents disparaîtront des classeurs et des boîtes de rangement pour résider sur les serveurs et les disques d'archivage. Et de l'échange de documents par courrier interne on passera inévitablement à la communication sur les réseaux informatiques, ce qui représente une incroyable mutation pour l'archiviste-documentaliste.

### ■ Groupware : l'informatisation du travail en groupe

#### □ Naissance de l'informatique collective

Le travail en équipe est à la base des nouvelles façons de fonctionner dans les organisations. Dès lors l'information doit circuler facilement entre les individus et les groupes. C'est pourquoi dans bon nombre d'entreprises on profite de l'interconnexion des micro-ordinateurs pour favoriser la communication et l'échange de documents électroniques entre les employés. De cette façon, la bureautique individualiste se « collectivise » vers le partage de données et le travail sur des projets communs.

Le Groupware est un concept général qui identifie l'ensemble des technologies logicielles visant à faciliter le travail entre personnes qui participent à un même projet ou à une même activité : par exemple, la rédaction d'un document, le suivi d'un dossier, un diagnostic médical, etc. C'est l'application du « travail collaboratif assisté par ordinateur » (*Computer Supported Cooperative Work* ou CSCW). Le Groupware favorise le développement d'environnements de travail virtuels sur le réseau, où collègues et spécialistes n'ont plus à se réunir au même endroit et en même temps pour coopérer.

Par Groupware, on fait généralement référence aux produits logiciels des gros noms de l'industrie informatique<sup>1</sup>. *Notes* de Lotus/IBM, commercialisé en 1989, est le grand classique. Mentionnons aussi *InterOffice* d'Oracle, *GroupWise* de Novell et *Exchange* de Microsoft. L'étroite relation entre le Groupware et ces solutions propriétaires spécialisées, reconnues pour être plutôt dispendieuses, va en s'amenuisant avec les nouvelles moutures des suites bureautiques qui tiennent compte des activités de groupe, ainsi qu'avec les récentes applications Web qui intègrent plusieurs fonctionnalités Groupware.

#### □ Fonctions de gestion documentaire

Les logiciels Groupware offrent des mécanismes de gestion documentaire qui nous affranchissent des contraintes liées au support papier. Les documents sont stockés sur un ou plusieurs serveurs dans des bases de données ou des répertoires communs. Les membres du groupe gèrent leurs informations à distance. Édition, indexation, recherche, classement, diffusion, révision, annotation, routage, archivage, etc., sont des activités qui se déroulent entièrement sur le réseau.

La dernière version de chaque document est toujours affichée par défaut, avec la possibilité de restituer les variantes antérieures, au besoin. Un mécanisme de vérification (« *check-in/check-out* ») empêche deux personnes de revoir un

même document au même moment. Certaines applications permettent de travailler à plusieurs sur un même texte à partir d'un écran partagé, affiché sur tous les postes de travail. Le suivi des modifications (quoi ?, par qui ?, quand ?,...) est une fonction commune.

Une trouvaille de Lotus Notes est la «réplication», qui permet de mettre à jour systématiquement et à intervalle régulier des documents stockés sur différents serveurs ou postes de travail. Ce mécanisme est commode pour travailler sur un texte à partir d'un portable — les changements sont rapatriés automatiquement sur le serveur et les postes de travail lors du rebranchement au réseau —, et afin de synchroniser le contenu de bases de documents situées sur des serveurs distants.

#### □ Outils de communication et autres

Avec les bases de documents (ou les répertoires) partagés, la messagerie électronique constitue un élément central de tout logiciel Groupware. Elle permet de communiquer avec des collègues, échanger sur des forums de discussion et expédier des documents en pièce jointe. Les produits Groupware offrent en complément des outils de gestion de calendriers et d'agendas de groupe, de conférence électronique, de numérisation avec reconnaissance optique des caractères, de « workflow », ou de gestion électronique des processus, de télécopie, de gestion de formulaires et de conduite de projets. L'intégration des autres applications (traitements de texte, tableurs, bases de données, etc.) est généralement prévue. La visiophonie et la vidéoconférence sont de récentes technologies permettant de se parler et de se voir en temps réel.

#### □ La réalité du Web

Les concepteurs d'applications Groupware ont vite pris conscience des enjeux d'Internet. Pour demeurer concurrentiels face aux réseaux Web privés, peu onéreux (cf. les intranets que nous présenterons plus loin), ils ont dû adapter leurs produits et réviser leurs prix

à la baisse. " *To survive, they're extending their next-generation client/server Groupware platforms with translation mechanisms so that anyone with a standard Web browser can access the Groupware servers.*" (Radosevich, 1996, p. 58). *InterNotes Web Publisher*, entre autres, se veut une extension aux serveurs *Lotus Notes* qui convertit les documents *Notes* en format HTML. L'application profite de la gratuité et de l'universalité des fureteurs, nous soustrayant ainsi de l'achat et de l'installation des logiciels clients.

### Workflow : la gestion des flux d'informations à traiter

Le Workflow est une application Groupware spécialisée qui se charge de superviser la circulation sous forme électronique de documents ou de dossiers à traiter, lesquels s'insèrent dans une routine de travail où interviennent plusieurs personnes. En d'autres termes, c'est la gestion informatisée des flux d'informations en parallèle au suivi de l'enchaînement des tâches se déroulant lors des opérations courantes d'un organisme. Le Workflow est un fruit du " *reengineering* ". Il coordonne sur un réseau toutes les étapes d'un processus d'affaires en intégrant employés et informations, ce qui n'est pas sans conséquence sur les structures traditionnelles de gestion et d'organisation du travail.

Il existe deux principaux types de Workflow (Lubkov, 1997). Le **Workflow de production** automatise, dans une logique de chaîne de production industrielle, les procédures de suivi de dossiers. Il convient particulièrement à la gestion des réclamations dans les compagnies d'assurance et à la gestion des demandes de prêt dans les institutions financières. Il intéresse aussi les administrations publiques, comme par exemple le Ministère du Revenu qui gère

par Workflow les données des formulaires et des feuillets d'impôts reçus. Le suivi des demandes de brevets et d'autorisation de mise en marché de produits pharmaceutiques sont deux autres applications classiques. Toutes ont en commun des tâches standard et répétitives où se manipulent de gros volumes d'informations.

Le **Workflow ad hoc** (ou *de proximité*) permet par ailleurs de gérer des routines de travail à plus petite échelle, comme la gestion de commandes dans un département de fourniture de matériels, ou les demandes de congés dans un service du personnel. Plusieurs logiciels sont conçus pour gérer tout le circuit de création, d'approbation, de révision et de distribution des procédures dans un système qualité (cf. accréditation ISO 9000). Le Workflow ad hoc peut s'appliquer dans une bibliothèque pour gérer les ressources électroniques, de leur acquisition jusqu'à leur mise à la disposition des usagers. Ce Workflow simplifié est celui pris en compte dans les logiciels Groupware.

Le Workflow de production, à l'échelle de toute une entreprise, nécessite généralement l'emploi d'un produit spécialisé : par ex., *FileNET Visual WorkFlo*, *IBM FlowMark*, *JetForm FormFlow*, *Digital LinkWorks*, *BancTec/Plexus FloWare*, etc. Plusieurs d'entre eux permettent de schématiser à l'écran le déroulement des opérations nécessaires au traitement des dossiers. Ils nous laissent ainsi voir de manière synthétique l'ensemble des activités, les circuits de routage des documents et les rôles de chaque intervenant. Le logiciel gère l'enchaînement des opérations. Il détermine automatiquement les tâches à accomplir et les attribue aux bonnes personnes suivant l'étape où en est rendu le traitement d'un dossier. Le système permet de connaître en tout temps la progression du cas.

Les applications de Workflow assistent les employés dans la réalisation des tâches, que ce soit par l'appel automatique des

outils de numérisation, de traitement de texte, les tableurs, les bases de données, etc., ou pour la production immédiate d'accusés de réception et leur envoi par télécopie. Le système maintient pour chaque acteur la liste des travaux qu'il a à exécuter, avec des indications sur les priorités et les délais. Des dispositifs de sécurité font que les employés n'ont accès qu'aux activités et informations qui les concernent. Le système veille à ce que soit respectées les échéances et peut expédier des messages d'alerte si nécessaire. L'enregistrement des données de traitement permet de générer des statistiques qui facilitent les analyses de coûts, de performance, etc.

### Intranet : le Web interne des entreprises

#### □ Les technologies du Web utilisées en privé

Le grand public, les organisations et les professionnels de l'information sont sensibilisés au potentiel fantastique d'Internet comme média d'échange et de diffusion de documents et de données à l'échelle planétaire. Le Web permet en outre aux entreprises d'établir leur vitrine sur le réseau pour se faire connaître et faire des affaires. Mais les technologies qui ont fait le succès d'Internet peuvent leur offrir beaucoup plus qu'une simple présence corporative sur l'inforoute. Exploitées sur un réseau LAN ou WAN, elles permettent de bâtir son propre réseau Web privé, ou intranet.

Depuis 1996, le déploiement des intranets connaît un véritable essor. Plus de 70 % des fureteurs vendus par Netscape le sont pour des applications à l'intérieur des réseaux d'entreprises. " *These private, single-company Web networks took everybody by surprise and their associated Web sites are now proliferating faster than those on the public Internet.*" (Szuprowicz, 1996, p. 7). Les protocoles, les standards et les outils utilisés sont les mêmes que ceux d'Internet sauf qu'ils sont

## et leur diffusion dans les organisations (Groupware, Workflow, Intranet)

exploités en interne, sur un réseau privé. Celui-ci est protégé des accès non autorisés par un système coupe-feu ou garde-barrière (*firewall*) (Figure 2) si l'organisation veut relier son intranet à Internet.

Un intranet peut être constitué de plusieurs serveurs Web interconnectés, développés dans les différents départements et succursales de l'entreprise, ou plus simplement être bâti autour d'un serveur unique. Dans le premier cas, l'intranet peut être composé de centaines de serveurs interreliés. Une page d'accueil générale permet alors d'accéder, de façon transparente, à tous ces centres d'information gérés localement. Dans le second cas, il s'agit en quelque sorte d'un intranet indépendant, dont le contenu n'a pas à être diffusé dans toute l'organisation. Au service d'un nombre restreint d'utilisateurs, il vise à répondre aux besoins particuliers d'un service ou d'un groupe de travail.

Comme sur le World Wide Web, le protocole TCP/IP gère le transport des données et des documents entre les serveurs Web d'un intranet et les fureteurs (*Navigator, Explorer* ou autre) installés sur les postes de travail pour accéder aux informations corporatives<sup>2</sup>. Et tout comme sur le réseau Internet, les intranets font appel au standard HTML comme format de document privilégié, aux

moteurs d'indexation et de recherche, au langage de programmation Java, à FTP, au standard CGI pour accéder aux bases de données existantes... bref, à tout protocole, standard et outil du Web.

### □ Un système d'information intégré, simple et économique

Les intranets constituent des infrastructures de communication et de gestion d'informations internes sans précédent. Ils permettent particulièrement d'accéder à des ressources de toutes sortes (documents, bases de données, logiciels, courriers électroniques, etc.) à partir de l'unique interface conviviale de son fureteur. Les intranets revalorisent les technologies Web que plusieurs associent trop étroitement au World Wide Web d'Internet qui a parfois mauvaise réputation avec ses engorgements, ses problèmes de sécurité, son manque d'organisation, son contenu immoral ou trop commercial, etc. Il est donc important de rappeler ici qu'en entreprise, le Web peut exister sans Internet.

La technologie Web bouleverse le marché traditionnel des applications client/serveur en étant une infrastructure logicielle non propriétaire. En d'autres termes, elle n'appartient à aucun constructeur. Un intranet utilise des standards ouverts, que ce soit pour l'échange des données ou pour le format des documents. Grâce à TCP/IP notamment, le Web est compatible avec toutes les plates-formes. Il supprime littéralement les barrières entre les différents types de réseaux et les machines disparates (PC, Macintosh, Sun, etc.) qui constitueraient normalement un frein aux échanges. Tout employé peut ainsi accéder aux ressources d'un intranet, peu importe le type d'ordinateur qu'il utilise.

Un intranet est un média sans pareil pour rassembler des documents et des données corporatives dans une interface utilisateur universelle qui supporte tout type de fichier, que ce soit du texte, des graphiques, des images, du son, de la vidéo, des mini-applications Java, des logiciels, etc.<sup>3</sup> L'hypertexte permet de centraliser virtuellement des collections

entières de documents. L'employé y accède par simples clics de souris, sans égard à leur localisation sur le réseau et sans qu'il n'ait à se préoccuper d'ouvrir d'autres applications que le fureteur. Celui-ci sert de point d'accès unique aux ressources d'information de l'entreprise et permet du même souffle d'accéder directement aux serveurs Web d'Internet.

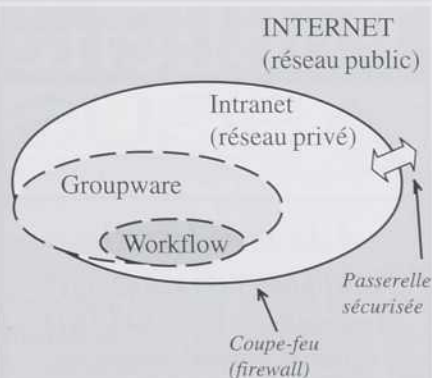
Très peu d'investissements sont requis pour déployer un intranet. Il n'y a rien de comparable avec les vastes projets informatiques structurés faisant appel à des solutions propriétaires complexes et coûteuses qui exigent beaucoup en administration et en entretien. L'intranet ne nécessite que peu de changement d'équipements, sinon aucun. Et à moins de vouloir limiter l'accès à certains employés, pas un seul compte utilisateur n'est à créer puisque le Web est par défaut un système ouvert. Les logiciels serveurs, clients (fureteurs) et auteurs (éditeurs HTML et filtres de conversion) sont disponibles à faible coût, voire gratuitement. Le montant à prévoir pour la formation est négligeable vue la simplicité des outils. L'interface intuitive des fureteurs remporte déjà l'adhésion du personnel avec le World Wide Web.

### □ Utilisations communes des intranets

Les intranets facilitent l'accès aux documents et aux données de l'entreprise en les publiant sous forme électronique : spécifications, communiqués, rapports, organigrammes, procédures, bilans financiers, plans d'ingénierie, descriptions de postes à combler, etc. Le stockage des informations corporatives sur le réseau rend caduc le circuit de distribution papier, lent et coûteux, dont on a illustré plus haut l'inefficacité. L'aisance pour produire des documents en HTML ou en PDF, et les transférer sur le réseau, encourage la mise en valeur des informations « grises » enfouies dans l'organisation. Bon nombre d'employés n'auraient jamais connu l'existence de renseignements utiles à leur travail si ces derniers n'avaient pas été rendus publics sur intranet, en dehors du circuit de transmission normal.

Figure 2.

Intranet, un réseau privé au coeur d'Internet ; et intégration des activités Groupware et Workflow dans l'infrastructure Intranet



## Les solutions réseau pour optimiser la gestion des documents

Ce qui peut être diffusé comme information corporative dans un intranet n'a pas de limite. Des modèles de documents à utiliser pour assurer la cohérence des sites Web, les plans des locaux, des synthèses documentaires, le menu de la cafétéria, ou encore des images, logos et symboles pouvant être inclus dans de nouveaux documents sont quelques exemples. Des bases de connaissances ou des réponses aux questions fréquemment posées (cf. FAQ) permettent de s'informer par soi-même au lieu d'importuner à tout instant les employés des autres services. Des guides d'aide à la recherche et des pages Web de dépannage sont des outils dont l'utilité n'est pas négligeable.

Les intranets permettent d'intégrer les systèmes d'information existants, tels que bases de données et catalogues de bibliothèques. C'est grâce au standard CGI (*Common Gateway Interface*) qu'un usager, de son fureteur, peut dialoguer avec ces applications sans qu'il n'ait à disposer des parties clientes ou d'ordinateur compatible avec la plateforme sur laquelle les logiciels fonctionnent. Les requêtes sont expédiées au serveur Web par formulaire HTML, lequel serveur lance via la passerelle CGI les commandes à l'application. Les résultats sont acheminés au fureteur en format HTML. De cette manière les concepteurs de logiciels documentaires tâchent d'adapter leurs produits au Web.

Plus que de simples outils d'accès à des documents ou à des données, les fureteurs permettent de déclencher le téléchargement de fichiers ou l'installation et la mise à jour de logiciels. Ce sont des produits de plus en plus évolués et polyvalents, qui permettent en outre d'expédier et de recevoir du courrier, de participer à des forums de discussion, d'éditer des documents et d'établir une conférence en ligne. Ils rendent possible la collecte de données à partir de formulaires pour gérer des commandes, les inscriptions à des stages de formation, ou pour des enquêtes internes.

### □ Intranet comme infrastructure Groupware

Des entreprises développent un Web privé comme alternative aux solutions Groupware coûteuses des grands constructeurs, solutions qui ont traditionnellement fonctionné en circuit fermé. On l'a vu plus haut, un intranet est une architecture ouverte, non propriétaire, bon marché, simple à mettre en place et à exploiter. Il permet de diffuser des documents, d'accéder à des bases de données, d'effectuer des recherches, etc. Des extensions aux fureteurs permettent de supporter le multimédia et une large variété d'outils de communication qui favorisent la coopération : messagerie électronique, forums de discussion, bavardage en direct (*chat*), visiophonie, vidéoconférence, etc.

Toutefois, les standards et les outils de base d'Internet n'offrent pas toutes les fonctionnalités proposées par les logiciels Groupware spécialisés (Clark *et al.*, 1996 ; Radosevich, 1996 ; Szuprowicz, 1996). Le Web est encore très orienté vers la diffusion en masse d'informations et demeure limité pour les activités complexes qui font appel aux bases de documents partagés, aux agendas communs, à la gestion intégrée de bases de données, à la réplication, etc. Tout ceci ne l'empêche toutefois pas de constituer l'infrastructure de développement des nouvelles applications de groupe.

On assiste depuis peu à la convergence des marchés du Groupware et du Web dans celui des intranets. D'un côté Lotus, IBM et autres Novell et Oracle redéfinissent leurs solutions propriétaires autour des standards ouverts d'Internet, tandis que de l'autre les acteurs du Web intègrent les fonctionnalités Groupware à leur fureteur. On voit l'émergence de produits hybrides tels *Netscape Communicator*, *OpenText Livelink* et *Lotus Domino*, qui proposent une panoplie de fonctions et d'outils adaptés pour les intranets et Internet : fureteur, messagerie, annuaires, éditeur HTML, vidéoconférence, workflow, moteurs d'indexation, cryptage, imagerie, calendriers, gestion de projets, etc.

### □ La question de la bande passante

La bande passante étroite revient sans cesse dans les critiques à propos d'Internet. Elle correspond au débit maximal de données qui peut être supporté par le réseau, mesuré en Kbps ou en Mbps (milliers ou millions de bits par seconde). C'est que l'engouement pour le multimédia et le nombre toujours croissant d'utilisateurs surchargent les lignes et engorgent le réseau. Cela a en outre entraîné le développement de technologies d'affichage par « rendu progressif » afin de réduire l'attente lors du chargement de fichiers son et vidéo, et des documents PDF comportant plusieurs pages. La lourdeur des transferts de données demeure néanmoins le lot quotidien des internautes, en attendant la généralisation des accès par câble ou des réseaux à fibres optiques pour digérer tout le trafic sur l'inforoute.

En contrepartie, la question de la bande passante est bien secondaire dans un intranet établi en réseau local. Les réseaux LAN autorisent en effet des débits de données de l'ordre de 10 à 100 Mbps, soit une bande passante de 300 à 3000 fois supérieure aux 20 à 40 Kbps permis sur Internet avec une liaison modem.<sup>4</sup> En conséquence, les documents HTML et PDF sont affichés en un rien de temps et il ne faut plus que quelques secondes pour transférer une séquence vidéo complète au format AVI ou MPEG. On tire profit sur intranet d'une application comme la vidéoconférence qui demeure difficile à exploiter efficacement sur le World Wide Web.

# Publicité

## ARGUS

LA REVUE DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS

### Line Glaude

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

Courriel : info@cbpq.qc.ca

## ■ En guise de conclusion

Le partage d'informations sur les réseaux informatiques se généralise. Maintes activités sont depuis longtemps effectuées à partir des micro-ordinateurs et la gestion documentaire ne fait pas exception. Avec l'avènement d'outils informatiques adaptés et conviviaux, il est désormais possible de gérer efficacement la circulation des documents électroniques dans l'entreprise aussi bien que leur création, leur traitement et leur archivage. Le document électronique en réseau offre de nouvelles et riches possibilités d'exploitation, tout en entraînant des économies de temps et d'argent considérables. Il offre une alternative avantageuse au circuit de distribution papier coûteux.

---

*Le document électronique en réseau offre de nouvelles et riches possibilités d'exploitation, tout en entraînant des économies de temps et d'argent considérables*

---

Les intranets sont sans contredis des systèmes d'information uniques. Les avantages de la technologie Web en font des infrastructures technologiques privilégiées pour communiquer, collaborer et diffuser des données et des documents corporatifs. Un intranet se base sur des standards ouverts, en plus d'être peu onéreux et facile à bâtir et à exploiter. Le Web est indépendant des plates-formes informatiques déjà en place dans les organisations. Il permet de consulter des publications internes et externes, de recevoir et d'expédier du courrier, d'échanger sur des forums et d'accéder à des bases de données à partir de son unique fureteur, d'utilisation très conviviale. À l'origine séparés, la GED (*sensu stricto*), le Groupware et le Workflow s'intègrent dans les nouvelles solutions développées pour le Web.

La maîtrise des intranets est un défi majeur pour le professionnel de l'information dans le développement en réseau de l'entreprise (Dumont, 1997). C'est en effet dans ce cadre que les bibliothécaires-documentalistes et les archivistes doivent baser leurs interventions. La mise en place d'un intranet implique une approche documentaire et des compétences bien différentes de celles requises pour la simple conception de pages pour le World Wide Web. Un intranet est un projet d'organisation de contenus mis à la disposition des employés. Il évolue au rythme du travail quotidien et des besoins. Ceci implique le choix des ressources à diffuser ou à filtrer, l'édition de pages Web, la gestion du cycle de vie des documents, la conversion de fichiers sources en HTML, XML ou PDF, le développement d'outils de classification et de repérage, etc. Martin (1996) suggère même l'animation sur des forums de discussion.

Le document en réseau bouleverse les règles et les pratiques traditionnelles des métiers de l'information documentaire. Plusieurs des outils habituels sont devenus désuets et ne répondent plus aux besoins de gestion des documents électroniques. Notre relation avec l'écrit a changée et il ne fait plus aucun doute que les concepts de numérisation, SGML, intranet, workflow, etc. s'ajoutent au vocabulaire de la documentation et des archives. Renouveler le centre d'information en entreprise figure désormais à notre agenda car les usagers ne peuvent plus se contenter de simples références bibliographiques dans un catalogue électronique (OPAC)... Saluons au passage la révision du programme de formation de l'EBSI, laquelle est consciente qu'aucun bibliothécaire ou archiviste « digne de ce nom » ne peut aujourd'hui « survivre » (Deschâtelets, 1998), du moins en entreprise, sans une formation satisfaisante aux nouvelles technologies de l'information.

---

*La mise en place d'un intranet implique une approche documentaire et des compétences bien différentes de celles requises pour la simple conception de pages pour le World Wide Web*

---

Ce texte sur la gestion du document en réseau conclut notre série d'articles d'introduction aux concepts de base de la gestion documentaire électronique (GDE). Nous souhaitons que cette suite ait pu constituer une bonne entrée en la matière pour les non initiés, et un rappel intéressant pour les autres. Maîtriser les concepts et les technologies de la gestion des documents numériques est indispensable pour répondre aux besoins modernes d'information et ainsi de disposer de bases solides pour relever les nouveaux défis. Ceux qui maîtriseront les bons outils traceront leur voie dans la nouvelle économie de l'information qui s'instaure et propulseront notre profession en mutation dans le prochain siècle.

## ■ Notes

1 Les logiciels Groupware sont parfois appelés en français « collecticiels » ou « synergiciels ».

2 Rappelons que TCP/IP intègre ou supporte les protocoles HTTP (navigation hypertexte), FTP (transfert de fichiers), Telnet (émulation de terminal), SMTP, MIME et POP (courrier électronique), NNTP (babillards Usenet), Gopher, et plusieurs autres.

3 En faisant appel à des extensions comme *VDOLive*, *RealAudio*, *Acrobat Reader* ou *WordViewer*, un fureteur peut afficher des objets multimédias et des textes non compatibles avec HTML.

4 Sur un intranet étendu à un réseau WAN, la largeur de bande n'est que de 20 à 200 Kbps, puisque les données transitent sur les lignes téléphoniques, comme sur Internet. À noter par ailleurs qu'une connexion par modem câblé permet d'atteindre 400 Kbps.

## Références

Ader, Martin. 1996. *Management collectif de l'information. Gestion électronique de documents (GED), Collectique (Groupware), Flux de travail (Workflow)*. Paris : INSEP Éditions, 181 p.

Bernard, Ryan. 1997. *L'Intranet en entreprise*. Paris : Sybex, 496 p. [Traduction par Olivier Engler du livre *The Corporate Intranet*, publié chez John Wiley & Sons]

Chaumier, Jacques. 1996. *La gestion électronique de documents*. Paris : Presses Universitaires de France, 123 p.

Clark, Mike ; McKeen, Mike ; Geary, Jill et Nader Nanjiana. 1996. *Groupware vs. Intranets*. White Paper, Syracuse University, School of Information Studies [[http://error.syr.edu/~bmis/white/notes\\_vs\\_web/contents.html](http://error.syr.edu/~bmis/white/notes_vs_web/contents.html)]

Coleman, David et Raman Khanna (éditeurs). 1995. *Groupware : technology and applications*. Upper Saddle River (NJ) : Prentice Hall, 576 p.

Deschâtelets, Gilles. 1998. « Maîtrise en sciences de l'information : un programme complètement révisé ». *En direct de l'EBSI*, no 10, p. 3.

Dumont, Monique. 1997. « La bibliothèque spécialisée : expertise et actions à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle ». *Documentation et bibliothèques*, vol. 43, no 2, pp. 57-63.

Levasseur, Denis. 1997. « L'enjeu de la gestion documentaire électronique (GDE) ». *Argus*, vol. 26, no 3 (hiver), pp. 9-15.

\_\_\_\_\_. 1998. « Les écrits numériques : nature et tour d'horizon des principaux formats ». *Argus*, vol. 27, no 1 (printemps-été), pp. 15-23.

Lubkov, Michel. 1997. « Un workflow, comment et pourquoi ». *Archimag*, no 107 (septembre), pp. 32-35.

Martin, Philippe. 1996. « Intranet : présentation technique et perspectives ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol. 33, no 4-5, pp. 207-213.

Radosevich, L. 1996. « Internet plumbing comes to Groupware ». *Datamation*, vol. 42, no 10, pp. 58-62.

Szuprowicz, Bohdan O. 1996. *Intranets and Groupware : effective communications for the enterprise*. Charleston (South Carolina) : Computer Technology Research Corp., 248 p.

## Faxon Québec, une ressource fiable en mesure de répondre à tous vos besoins...



Vos usagers comptent sur vous, vous pouvez maintenant compter sur Faxon Québec, les spécialistes de la gestion de l'information et des périodiques.

- Avec Faxon Québec, vous profiterez de la force d'un réseau tout en bénéficiant d'un service personnalisé et d'une équipe qui vous est entièrement dévouée.

- Faxon Québec, une ressource fiable en mesure de mieux répondre à tous vos besoins actuels et futurs.

- Faxon Québec, un nouveau nom à retenir mais déjà une longue tradition de qualité de service, d'innovation technologiques et leadership dans le secteur des bibliothèques.

### Faxon Québec

Casier postal 444, Outremont, Québec, H2V 4R6  
Téléphone : (514) 274-5468 ■ (800) 361-1431  
Télécopieur : (514) 274-0201  
Courrier électronique: [faxonquebec@faxon.ca](mailto:faxonquebec@faxon.ca)  
Site web: <http://www.faxon.ca>

## Vers de nouveaux défis

# 29<sup>e</sup> Congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

21-23 mai 1998,  
Montréal

Mircea Gheorghe  
Bibliothécaire professionnel

---

## Congrès, colloques, symposiums

Chaque édition du Congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec est une occasion de rassembler les énergies des professionnels de l'information documentaire autour des problèmes posés, simultanément, par les tendances technologiques du domaine et par le contexte des politiques économiques. Chaque année, également, le Congrès devient, par les nombreuses expériences et informations partagées, une source de progression et de solidarité professionnelles.

Cette année, le Congrès a porté sur trois aspects principaux : « Les tendances actuelles de l'économie et la société », « Les nouvelles façons de faire et les nouveaux services à offrir », « Les nouveaux milieux à conquérir ».

« Tendances actuelles », « nouvelles façons », « nouveaux services », « nouveaux milieux » — et il faut encore ajouter « les nouveaux défis » du titre — il est facile à observer que le principal mot clé de ce Congrès a été le « nouveau » sans oublier les autres qui partagent la même aire de significations : « changement », « adaptation », « mobilité », « diversification », « partenariat ». La majorité des conférenciers a opté pour le deuxième aspect ; c'est un choix tout à fait légitime parce qu'on s'adapte aux tendances de l'économie et de la société et on entreprend la conquête des nouveaux milieux en procédant à la diversification des services et des « façons de faire ».

La conférence d'ouverture a été donnée par Gérard Ouimet, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales. Le sujet — « *La réalisation de soi au travail à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : mythe ou réalité?* » — était attrayant et le conférencier, après un aperçu historique sur la perception du travail de l'Antiquité à nos jours, a insisté sur l'évolution des entreprises dans les dernières décennies. C'est ainsi qu'il a préparé la réponse à une question passablement importante : comment l'individu peut-il se valoriser et trouver de nouvelles possibilités de

réalisation de soi? Le conférencier a recommandé l'adaptation aux nouvelles conditions et un investissement supplémentaire d'énergie dans le développement professionnel et dans les préoccupations extérieures au marché du travail : plus de temps consacré à la famille et aux loisirs — l'époque des « bourreaux de travail » est révolue.

La conférence inaugurale a eu le mérite de formuler la raison profonde du changement et de l'adaptation : les conditions difficiles dans lesquelles les professionnels de la documentation doivent travailler, évoluer et assurer la survivance de leur profession.

Louis Houle (Université McGill), « *Acquisition vs accès : brisons une fois pour toutes le statu quo!* » préoccupé par la situation des périodiques, a avancé une solution alternative à l'acquisition traditionnelle et au PEB — la fourniture d'articles de périodiques en versions électroniques subventionnée par bibliothèque. Cette solution devrait satisfaire les usagers et en même temps, pallier la conjoncture inconfortable apparue à la suite du gel des acquisitions et du personnel.

Une autre solution alternative aux coupures d'abonnements a été décrite par Gérard Boudreau dans « *Le pouvoir d'achat des grands groupes: les négociations en consortium pour les banques de données en ligne* ». Le succès de cette solution — l'utilisation des banques de données de tous types disponibles en ligne — dépend du coût de ces banques de données qui peut dépasser les ressources d'une seule bibliothèque. Le conférencier, responsable de l'équipe de travail pour les achats en groupe de la sous-commission des bibliothèques de la CREPUQ, a mentionné les négociations en cours avec divers fournisseurs.

On retrouve le même grand sujet — comment renouveler les services offerts au public — dans la conférence de François Reiner, « *Cité Coeur de Réseau (C.C.R.) et définition de nouvelles*

*pratiques professionnelles à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris* ». La Cité Coeur de Réseau permet la fourniture de contenus multimédias — son, texte et image vidéo — à partir d'une plate-forme numérique à haut débit utilisant l'ATM et la fibre optique ; Richard Boivin, Jacqueline Labelle et Rosaire Caron dans « *La mise en place d'un Intranet dans une bibliothèque* » ont insisté sur les bénéfices de l'Intranet qui, au CRSBP de Montérégie, a facilité le stockage, l'analyse et l'échange de l'information. L'Intranet a rendu possibles, en même temps, certaines réductions de coûts et de délais ; Yves Sarault et Pierre Daoust, « *Pourquoi l'impartition ?* » ont décrit comment le recours à un impartiteur a conduit à une évaluation précise de l'efficacité du service de catalogage à l'Université d'Ottawa. Cette évaluation a conduit à une réorganisation et à une redistribution du personnel qui ont paré les coupures des postes envisagées par l'administration de l'Université.

Une « tendance actuelle » a été l'objet de la conférence d'Élise Boisjoly, « *Réseau biblio : un Canada branché* » : grâce au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et à plusieurs organismes, le Canada est en train de devenir le pays le plus branché au monde. La conférencière a décrit la mission des bibliothèques qui doivent enseigner aux usagers les ressources de l'Internet et contribuer au développement des contenus sur l'autoroute de l'information.

Une conférence en deux volets consacrée aux nouveaux marchés à conquérir a été donnée par Christian Ducharme « *Nouveaux services, nouveaux métiers : le bibliothécaire doit ajouter quelques cordes à son arc* » et Monique Dumont (« *Travailleur autonome : d'abord se connaître!* »). Christian Ducharme a identifié une nouvelle orientation des bibliothèques soumises aux réductions budgétaires : celle de faire appel, pour certaines tâches, à des sous-traitants. Ce marché potentiel des sous-traitants se trouve à la portée des bibliothécaires qui réussissent à s'adapter à des milieux et à

des partenaires différents, qui s'investissent beaucoup dans leur profession et qui maîtrisent les techniques de persuasion et de présentation. Le deuxième volet a concrétisé ce point de vue théorique : les bibliothécaires sont de plus en plus attirés par le travail à leur compte. Mais l'accomplissement professionnel dans ce type de travail dépend de la bonne connaissance de soi et de l'évaluation précise non seulement des avantages, mais également des risques.

Plusieurs participants à une table ronde sur « *La tarification des services en bibliothèque* » (Jacques Morrier, Ghislaine Bélanger, Claudette Poulin, Jean-François Arteau, Monique Dumont) ont mis face à face les arguments principaux d'un dossier « chaud ». Aux raisons exposées par Jean-François Arteau de l'Union des municipalités du Québec (diversification des services, l'amélioration de la qualité des services fournis, la contribution des bibliothèques à l'enveloppe budgétaire nécessaire à leur fonctionnement) les bibliothécaires représentés par Claudette Poulin de la bibliothèque municipale de Mirabel, ont opposé les conséquences de la tarification: diminution de 33,4 % du nombre des usagers, la proportion réduite de revenus générés par la tarification (1,6 %), la discrimination des usagers en fonction de leurs revenus.

Une conférence importante a été celle de Gilles Deschatelets, le directeur de l'École de bibliothéconomie et sciences de l'information de l'Université de Montréal (EBSI) et de Paulette Bernhard, professeure agrégée à la même École. Le sujet — « *La nouvelle maîtrise en sciences de l'information* » — était d'une grande actualité à ce Congrès préoccupé, prioritairement par le changement. Les conférenciers ont évoqué les raisons et le contexte de la nouvelle orientation du programme de maîtrise, les opérations préliminaires, très complexes, qui ont conduit à un programme au contenu qualifié de « révolutionnaire ». On retient que la nouvelle « Maîtrise en sciences de l'information » formera des spécialistes polyvalents, « maîtres du contenu

informationnel », « entrepreneurs plutôt que fonctionnaires », capables de se réaliser sur un marché de travail où les emplois traditionnels diminuent continuellement.

Les autres conférences de la première journée ont traité d'une expérience d'implantation d'un Intranet (Rosaire Caron, « *La mise en place d'un Intranet dans une bibliothèque* ») et d'une nouvelle société qui réunit les auteurs et les éditeurs pour mieux gérer les droits de reproduction (Hélène Messier, « *Copibec, un nouvel outil de travail* »).

Quant aux trois ateliers, ils ont été consacrés à la présentation de certains produits et services : « *Taos* », la nouvelle génération de MultiLis (Mike Sforza, DRA Information Inc.) « *Tarsit, un nouveau service pour la transmission de notices catalographiques* » (Alain Boucher, SDM), « *Biblionet, un logiciel complet de gestion de bibliothèque* » (François Cloutier, Concepts logiques 4DI).

La deuxième journée du Congrès — six conférences et trois ateliers — a débuté avec la conférence de Jacques Jolicoeur, sous-ministre adjoint à l'Action régionale, à la capitale et à la métropole qui a remplacé la ministre Louise Beaudoin, présente dans les jours du Congrès à Cannes. Jacques Jolicoeur a disserté sur « *La politique du livre et de la lecture et la nouvelle stratégie québécoise des inforoutes* ». Le discours a énuméré certaines initiatives — 40 millions sur 3 ans alloués à l'enrichissement des collections des bibliothèques publiques et scolaires, politique incitative au sujet de l'édition de la littérature québécoise, le branchement à Internet de la population québécoise, en totalité, pour éviter l'apparition des info-riches et des info-pauvres, l'allocation de 2 millions pour le développement du contenu pédagogique sur Internet, etc. Mais il a omis de dire le moindre mot sur une éventuelle politique d'emploi qui soutienne notamment les bibliothèques scolaires, fortement touchées par les

coupures budgétaires. Cet oubli a été remarqué et l'assistance n'a pas manqué l'occasion de solliciter des clarifications dans la période des questions. Les réponses ont été plutôt vagues et générales.

Les tendances de renouvellement concernant la façon de gérer les bibliothèques ont fourni le sujet de la conférence de Rachel Laperrière, Denis Lapointe, Jacques Turgeon, Manon Allen et André Deschamps, « *Nouvelle gestion de bibliothèques publiques* ». Les intervenants ont présenté un modèle de gestion basé sur le regroupement des ressources matérielles, financières et humaines des plusieurs partenaires et, pour exemplifier, l'expérience de la Bibliothèque Armand-Frappier qui est le fruit de la collaboration entre la Bibliothèque municipale de Salaberry-de-Valleyfield et la Bibliothèque du Cégep de Valleyfield.

Les concepts de « partenariat » et de « collaboration » ont été, également, au centre des conférences de Jocelyne Dion et Paulette Bernhard, « *Form@net : un projet de formation et partenariat* » et d'Isabelle Laplante, « *Une bibliothèque virtuelle de périodiques : un travail de collaboration réel pour les bibliothécaires* ».

Martin Sévigny a été l'un des conférenciers qui s'est appliqué à décrire un nouveau marché à conquérir. Sa conférence, « *Une incursion dans le fonctionnement quotidien d'une entreprise: l'Intranet et la gestion électronique des documents* » a analysé la faible implication des professionnels de l'information dans la gestion électronique des documents. L'Intranet est un outil qui ne peut pas être utilisé au mieux de ses capacités sans l'expertise de spécialistes, efficaces dans toutes les phases de son évolution — connexion, diffusion, gestion de l'information, intégration. Sur le même thème, Louis-René Dessureault (« *Pense bête de la conception d'un Intranet* ») a bien inventorié et analysé les étapes de réalisation d'un Intranet.

Mais l'engouement pour les nouveaux marchés à conquérir ne doit pas faire oublier certains marchés et vocations traditionnelles. Sylvain Lavoie dans son intervention « *Marché à conquérir ? Et l'alphabétisation ?* » rappelle que l'analphabétisme coûte très cher à l'économie canadienne et que les bibliothèques publiques ont beaucoup à faire dans ce domaine. Au programme de la deuxième journée, il faut mentionner une table ronde dynamique qui a été animée par Sylvie Tellier avec la participation de Jean-François Barbe, Daniel Boivin, Réal Rodrigue et Stéphanie Simard sur le thème, « *Des professionnels en action issus de nouveaux milieux de l'information* ». Les intervenants ont insisté sur le rôle et les fonctions du bibliothécaire dans le nouveaux secteurs de travail non traditionnels.

Les ateliers de la deuxième journée se sont associés aux sujets des conférences. On a eu l'occasion d'assister aux présentations d'un projet de bibliothèque électronique (Daniel Boivin, OCLC Canada), d'un autre logiciel de gestion, ACADEMUS 4.1 (Roland Nicolescu, GBN Concept Canada Inc.) et des outils nécessaires à l'évaluation des solutions Z39.50 proposées par les vendeurs de systèmes intégrés de gestion (André Hudon, Geac Canada Limited).

De la dernière journée du Congrès — sept conférences — on a retenu, après la conférence d'ouverture de Jacques Nantel, « *Le marketing des services d'information* » (comprenant plusieurs points de vue stimulants), une conférence en deux volets sur les problèmes des bibliothèques branchées à Internet : Claire Dionne (« *La réglementation de l'accès public à Internet dans les bibliothèques publiques* ») et Jean-Marc Edwards, (« *Planification d'un service d'accès public à Internet: considérations techniques et perspectives de service* »). Deux milieux différents — bibliothèques publiques et bibliothèques universitaires — deux expériences différentes mais des conclusions semblables : l'accès public à Internet soulève de nombreux problèmes

et l'importance d'une politique écrite détaillée de l'accès est cardinale.

On a eu l'occasion d'assister, par la suite à des conférences décrivant plusieurs expériences novatrices: Jocelyn Nadeau (« *La gestion quotidienne d'un site Web: exemple du CIDIF* ») a parlé du « *Centre international pour le développement de l'inforoute en français* » dont le site Web a remporté, l'année dernière, le « *Prix du Site Web d'or francophone* » (toutes catégories) au « *Marché international des inforoutes et du multimédia* » (Montréal, 21-23 mai 1997); Pierre Michaud (« *Une bibliothèque scolaire renouvelée au secondaire: le CRM (Centre de Ressources Multimédias)* ») a exposé les éléments d'originalité des services pédagogiques offerts par CRM; Guylaine Beaudry (« *Un nouveau modèle pour la revue savante: le rôle du spécialiste de l'information* ») a présenté une revue électronique basée sur la norme SGML, publiée aux Presses de l'Université de Montréal.

Une conférence dont le sujet avait la valeur d'une conclusion pour une étape révolue a été offerte par Albert N. Tabah et Paulette Bernhard, « *Emplois et champs d'activités perçus comme importants par les diplômés de l'EBSI (1991-1995)* ». La conférence consistait dans la présentation et l'analyse des résultats d'une enquête qui a précédé la révision du programme de la maîtrise. C'était une conclusion, mais, également, un point de départ et une confirmation: les champs d'activité perçus, par les diplômés de la période 1991-1995, comme privilégiés dans les cinq prochaines années (technologies de l'information, l'informatique, la gestion de l'information) sont vraiment privilégiés trois ans plus tard. Les répondants peuvent constater qu'ils ont bien vu.

Enfin, la description d'un partenariat qui s'ajoute à ceux présentés dans plusieurs conférences de la deuxième journée, a été l'objet de la conférence de Gaston Dumont: « *Vers une optimisation des ressources en région: les partenariats développés à l'UQAC et à l'UQAR* ».

La table ronde sur « *La grande bibliothèque du Québec, état de la situation, enjeux et avantages pour la population* », avec la participation de Jacques Panneton, Florian Dubois, Laurent Harel et Diane Mittermeyer était, quant à elle, très attendue.

Le dernier mot à ce Congrès si bien ancré dans l'actualité des NTIC et dans les évolutions courantes de la profession et du marché de travail a appartenu à l'écrivain Gilles Pellerin. Ses réflexions sur le rôle du bibliothécaire, rassemblées sur le titre « *S'il n'y a personne pour l'entendre, un livre fait-il du bruit avant de disparaître ?* » ont apporté une touche d'émotion qui a bien marqué la fin du Congrès. ■



Vous avez envie de réagir après la lecture d'un article de la revue?

La rubrique « **Boîte aux lettres** » est conçue spécialement pour vous.

Toute personne désireuse d'apporter son point de vue, ses réflexions ou ses commentaires peut les expédier par courrier, au 307, Sainte-Catherine ouest, bureau 320, Montréal (Québec), H2X 2A3, par télécopie : (514) 845-1618 ou par Internet: [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca), à l'intention du Comité de rédaction, au secrétariat de la C.B.P.Q.

# La gestion des archives à l'ère de l'électronique et des réseaux

## XXVII<sup>e</sup> congrès de l'Association des archivistes du Québec, Magog-Orford, 28-30 mai 1998

Denis Levasseur  
Professionnel de l'information  
documentaire

---

### Congrès, colloques, symposiums

Si il est une discipline des métiers de l'information dont les assises théoriques et les méthodes ont été ébranlées par la généralisation du document électronique, c'est bien celle de l'archivistique. La situation est préoccupante et M. Alban Boudreau soulignait pertinemment en 1995, au congrès annuel de l'AAQ, l'urgence de réexaminer les savoir-faire traditionnels pour s'ajuster aux nouvelles réalités documentaires et pratiques informationnelles dans les organisations.

Les technologies de l'information et des communications ont pénétré plusieurs milieux de travail où elles provoquent des chambardements dans la manière d'utiliser et de gérer l'information organique, laquelle transitera de plus en plus sur les intranets et les extranets dans le prochain siècle. Les réseaux seront plus que jamais au cœur de notre travail quotidien. Les documents et les données, stockés sur des serveurs, seront pour une grande majorité gérés dans les ordinateurs.

Face à ce scénario, source de craintes et de défis pressants à relever, et à la lumière de la publication en 1997 par le Conseil international des archives (ICA) du " *Guide for managing electronic records from an archival perspective* " ([http://www.archives.ca/ica/cer/guide\\_0.html#top](http://www.archives.ca/ica/cer/guide_0.html#top)), il nous a semblé intéressant d'aller tâter le pouls de la communauté archivistique québécoise en relation avec les NTIC, et d'apprécier les réalisations et les modes d'intervention de collègues qui font face aux nouvelles problématiques découlant de « l'électronisation » croissante des documents.

En aucun temps un congrès de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) n'a suscité autant d'intérêt chez les gens du domaine. Le site du mont Orford et du Manoir des Sables n'est peut-être pas étranger à l'engouement, mais de toute évidence c'est le choix de la thématique (la gestion des archives à l'ère de l'électronique et des réseaux) qui a fait se déplacer plus de 40 % des membres de

l'AAQ dans la région de Magog (l'AAQ regroupe près de 550 archivistes et gestionnaires de documents administratifs). Le succès a été tel que des activités qui devaient se dérouler à l'intérieur ont eu lieu à l'extérieur, sous la grande tente... On ne pouvait pas mieux cibler les préoccupations et attentes du milieu.

Tous les ateliers et conférences étaient rattachés au thème. Guy Bertrand du CEVEIL a prononcé l'allocution d'ouverture en nous entretenant « *des internets* » (?), expression qu'il a employée pour parler des réseaux Web : Internet, intranets, extranets. Selon lui, on ne peut pas ignorer les progrès constants des moteurs de recherche, toujours plus puissants et efficaces. Tôt ou tard, ils surpasseront les répertoires comme Yahoo étant donné les volumes gigantesques de documents à traiter. D'après M. Bertrand, l'intervention humaine pour l'indexation et le classement ne sera plus requise, les « *intelligences numériques* » automatisant les tâches routinières.

M. Bertrand a par ailleurs avancé l'idée reçue que « *les contenus des internets sont plus semblables à des conversations et à des brouillons éphémères qu'à des documents ayant un caractère permanent dans le temps, qu'il faut archiver et classer.* » Ce jugement est très discutable lorsque l'on fait abstraction de la réalité plutôt informelle et anarchique du World Wide Web. Il a posé néanmoins cette question : « *Puisque nous pouvons tout conserver (messages, brouillons, etc.) et y repérer à la demande ce qui nous intéresse, est-il encore utile de l'indexer et de le classer ?* »

Le fil conducteur des conférences du vendredi a été l'inévitable révision des fonctions archivistiques quand le numérique pose de nouveaux jalons pour la création, l'évaluation, le traitement, la conservation et la diffusion des archives. Deux aspects ont été couverts, soit la gestion informatisée des archives traditionnelles, et la gestion des écrits numériques. Trois progiciels ont fait l'objet d'ateliers : *COBA-Documents*

(pour la tenue des documents actifs, semi-actifs, inactifs, le plan de classification, le calendrier de conservation), *LOGIMAGE* (un système d'imagerie numérique) et *ARCHI-LOG* (un SGBD de gestion des archives qui répond aux normes des RDDA).

Des conférences ont porté sur la conduite d'un projet de GED (Francine Pilote, Société GRICS), sur la constitution de preuves à partir de textes électroniques (Yvan Lauzon, Gouvernement du Québec ; Serge Parisien, CRDP), sur la gestion des documents numériques dans un contexte bureautique (Gervais Savard, UQAM), ainsi que sur la numérisation, vue par les Archives nationales du Québec (Micheline Bélanger, Jean-Maurice Demers, Claude Minotto). Notons que les ANQ ont produit un *Guide d'imagerie numérique* disponible sur Internet (<http://www.anq.gouv.qc.ca>). Leur nouveau site Web a d'ailleurs été inauguré lors du buffet du midi, dans le salon des exposants.

L'atelier sur la formation et la recherche en archivistique à l'ère de l'électronique (Carol Couture, EBSI ; Jocelyne Martineau, EBSI ; Daniel Ducharme, AUPELF-UREF) a été limité à un bilan établi à partir d'enquêtes bibliographiques. On y a appris qu'en général moins de 10% de la matière enseignée en archivistique dans les écoles traite des documents électroniques. Du côté de l'EBSI, le programme de formation n'a pas été révisé. On semble hésiter sur les orientations à lui donner et on tarde à initier une réforme. Les stratégies à enseigner, pour intervenir efficacement sur les documents électroniques ayant une valeur archivistique, sont à étayer. Pour l'instant, on mise sur l'initiative des étudiants qui iront chercher dans d'autres profils les cours qu'ils jugeront appropriés.

Nicole Boulet (Conseil du Trésor), Sylvain Sénécal (Hydro-Québec) et Richard Parent (Conseil du Trésor) nous ont fait part de leur expérience en regard de deux projets : le *Chantier en ingénierie documentaire du Gouvernement du*

*Québec* et un projet pilote de GED à Hydro-Québec, où on utilise Livelink. Les conférenciers ont abordé plusieurs notions de base et problématiques liées à la gestion des documents électroniques, telles que les métadonnées, le workflow, la multitude des supports de diffusion, les règles de conservation différentes pour les éléments d'un même dossier, les relations à établir entre documents numériques et écrits papier, etc. Une attention a été portée aux rôles des divers intervenants : créateurs de documents, archivistes, informaticiens, webmestres, etc.

Une conférence qui méritait notre attention fut celle de Michel Lévesque (ANQ), très alerte aux problèmes posés par les archives électroniques. Plusieurs déclarent qu'il faut intervenir, tout en étant avares de solutions sur le comment, car il y a peu de réponses sûres aux nombreuses questions qui peuvent être soulevées. Par exemple, comment gérer l'archivage des bases de données ? M. Lévesque s'est penché avec intelligence sur des modalités d'actions. Il a remis en cause des fondements et concepts de base en archivistique, difficilement applicables aux documents numériques : par ex., exemplaire principal, stade semi-actif, échantillonnage, etc. Pour lui, le calendrier de conservation demeure un outil de contrôle essentiel, même à l'ère de l'électronique.

La journée s'est poursuivie par l'assemblée générale de l'AAQ où Diane Baillargeon, présidente sortante, a remis le flambeau à Danielle Lacasse. Après la rencontre, les Presses de l'Université du Québec ont lancé deux ouvrages : *Une histoire de l'archivistique*, par Paul Delsalle, et *Les images en mouvement* de James Turner. La journée avait débuté par l'atelier *L'AAQ vous informe*, au cours duquel on a présenté les résultats d'un sondage auprès des membres sur leurs besoins en formation continue. Les sujets qui ont la cote sont les NTIC, ISO 9000, le marketing de l'archivistique et la gestion des documents essentiels. La journée s'est close par un méchoui.

Le lendemain (samedi) a été consacré au phénomène des réseaux, vu sous l'angle de la diffusion des archives et de l'échange d'informations. Richard Boivin du CRSBP Montérégie (et oui, un bibliothécaire !) a parti le bal en nous entretenant de son expérience intranet. Le comité d'organisation a eu l'heureuse idée de faire appel à des conférenciers de disciplines connexes pour élargir l'horizon des approches. On ne peut que l'en féliciter puisque les parcours des professionnels de l'information documentaire de tout acabit s'entrecroisent dans le contexte des NTIC. Archivistes, bibliothécaires, webmestres, gestionnaires de documents, etc., nos chemins convergent, s'interpénètrent. L'intégration des disciplines pourrait même être perçue comme un enjeu de la profession.

La diffusion sur l'autoroute de l'information des notices descriptives de fonds d'archives a été l'application réseau sur laquelle on s'est le plus attardée (Marc-André Leclerc, ANQ ; Denise Rioux, Archives nationales du Canada ; Lucie Pagé et Estelle Bouthillier, Centre de recherche en civilisation canadienne-française). On a discuté dans une moindre mesure de l'accès par Internet aux archives numérisées. Le réseau comme outil de coopération a été illustré notamment par Françoise Simard du réseau *Info-Muse*, de la Société des musées québécois, dont les activités vont de la gestion de projets à l'automatisation de procédures, en passant par la conception d'une base de données commune. Les projets de réseaux du Conseil canadien des archives (Michel Houde) et du Réseau des archives du Québec (Alban Boudreau) ont aussi fait l'objet de présentations.

Deux ateliers ont été consacrés à la problématique des droits d'auteur (Victorin Chabot, Archives nationales du Canada) et à l'impact des NTIC sur la protection des renseignements personnels (Sylvie Prigent, Commission d'accès à l'information du Québec). M. Chabot a précisé que les droits et les devoirs qui s'appliquent pour les documents papier demeurent les mêmes dans le contexte de

numérique. Une autorisation doit donc précéder la reproduction d'informations que l'on désire diffuser sur le Web. Des problèmes particuliers surgissent néanmoins, comme l'impossibilité de retracer les auteurs de textes ou d'images trouvées sur le réseau. Selon Mme Prigent par ailleurs, les principes de la loi québécoise sur la protection de la vie privée sont formulés de manière suffisamment générale pour s'ajuster aux nouvelles réalités technologiques.

Comme de coutume, l'AAQ a décerné ses prix annuels lors du congrès. La Société historique de la Prairie de la Magdeleine a reçu le *Prix aux organismes privés* pour la conception du progiciel de gestion des archives ARCHI-LOG, alors que le Groupe des responsables de la gestion des documents du Gouvernement du Québec s'est vu remettre le *Prix Jacques-Ducharme*. D'autres prix ont été octroyés à James Lambert (*membre émérite*) et à Dominique Maurel (*bénévole de l'année*) pour leur implication exemplaire dans les activités de l'AAQ. Le *Prix du meilleur article publié dans la revue Archives* a été attribué à Danielle Lacasse et Antonio Lechasseur, pour leur texte « *Du record group au fonds d'archives* ». Germain Bonneau a reçu une mention spéciale.

M. Pierre Bourgault, orateur réputé, a prononcé la conférence de fermeture en soulignant qu'avec les nouvelles technologies on est entré dans l'ère de la vitesse et du volume. Il nous a entretenu avec humour de son expérience avec Internet, en insistant sur les aspects négatifs du réseau. M. Bourgault est « branché » depuis six mois seulement et son message face aux NTIC est le suivant: il faut embarquer, mais résister en même temps, c'est-à-dire en sachant distinguer l'essentiel de l'accessoire. Le cellulaire n'a-t-il pas apporté une certaine forme d'esclavage lorsque l'on peut être rejoint partout, n'importe quand ? La « mise en attente » n'est-elle pas un éloge à l'irrespect ? « *Que les machines fassent ce qu'elles ont à faire mais qu'elles n'imposent pas tout* », a-t-il ajouté.

Outre l'immense succès du thème et l'organisation bien menée, comme bilan à ce congrès il faut malheureusement souligner un certain retard dans la communauté archivistique face aux défis du numérique et du réseautage de l'information. Plusieurs archivistes et gestionnaires de documents sont encore à se sensibiliser aux enjeux, alors qu'il est temps d'agir, et promptement. Peu d'archivistes ont établi des règles de conservation pour les documents électroniques dans leur organisation, a relevé par exemple Michel Lévesque des ANQ. D'autres conférenciers ont identifié des lacunes majeures : la maîtrise des technologies de l'information est très déficiente chez nos professionnels (Nicole Boulet) ; les ressources ne suivent pas toujours pour répondre aux nouveaux besoins (Carol Couture) ; des services d'archives n'ont même pas de micro-ordinateurs (Michel Houde).

Une approche plutôt conservatrice a pu être mesurée chez certains intervenants. Les archivistes ne doivent pourtant pas tomber dans le piège d'appréhender les documents électroniques comme le simple avènement de nouveaux supports à traiter. Le vocabulaire et les pratiques traditionnelles sont valables pour les tâches pour lesquelles elles ont été développés, soit la gestion d'imprimés. Évolution ou révolution ? Le second terme semble le plus juste : "*When faced with the challenges and opportunities posed by electronic records, archivists must understand that it is not evolution that is required, but radical change – change toward a broader outlook, changes in training, changes in expertise, and change in terms of assigned roles and tasks. Unless such changes occur, the archival profession will gradually become irrelevant...*" (extrait tiré du guide de l'ICA, cité plus haut).

Ainsi, les archivistes ne peuvent pas se contenter d'attendre passivement le dépôt de documents numériques qui n'ont plus de valeur courante. Ils doivent être sur la ligne de feu dans leur organisme, entrer en action dès les premières étapes du cycle

de vie des documents, dès leur conception. On doit veiller à ce que les auteurs produisent des documents électroniques standardisés, fiables, récupérables et durables. Il faut aussi intervenir auprès de ceux qui élaborent les systèmes d'information pour qu'ils tiennent compte des exigences archivistiques. Les archivistes doivent prendre leurs responsabilités et jouer leur rôle ; c'est même une question de survie, à moins de vouloir cantonner la discipline dans l'unique fonction de conservation du patrimoine historique.

Les organisateurs du 27<sup>e</sup> congrès annuel de l'AAQ ont organisé un événement important par le choix d'un thème judicieux. Souhaitons qu'il ne constitue que le premier d'une suite de manifestations à venir, qui conduiront à positionner avantageusement la fonction archivistique et les gestionnaires de documents dans la réalité des réseaux d'informations électroniques. Il faut porter attention aux travaux en cours, comme ceux du *Chantier en ingénierie documentaire*. Les initiatives locales sont à encourager et espérons que la revue *Archives*, le principal organe de communication de l'AAQ, en fasse écho. Pour terminer avec les mots de M. Guy Cloutier, président du comité d'organisation du congrès, il faut franchir le « *pont entre le siècle qui s'achève et le siècle qui débute* ».

**Publicité**

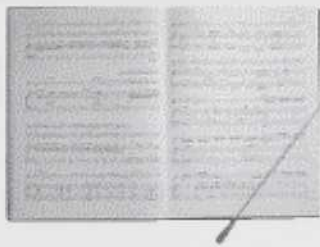
**ARGUS**  
LA REVUE DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS

**Line Glaude**

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

Courriel : info@cbpq.qc.ca



## Compte rendu de livre

# Économie et bibliothèques

Sous la direction de Jean-Michel Salaün.  
Paris: Éditions du  
Cercle de la Librairie, 1997  
ISBN 2-7654-0670-7;  
ISSN 0184-0886  
(Collection Bibliothèques); 234 p.

Ce livre, publié à la suite d'un colloque organisé par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques de France (ENSSIB), se propose un objectif qu'on pourrait plutôt considérer comme une démarche préliminaire: « faire avancer la réflexion » sur la possibilité de construire une « économie des bibliothèques ». En quoi consisterait donc cette économie des bibliothèques et pourquoi est-elle présente maintenant seulement au niveau de la réflexion ?

« Les économistes, remarque Jean-Michel Salaün, ont longtemps considéré l'information et la culture comme extérieures à leur champ » (J.-M. Salaün, « Un rendez-vous manqué », p. 14). Le développement des industries culturelles et l'essor de l'informatique et des télécommunications ont contribué à la révision de cette perception et le débat sur le rôle économique de l'information n'est plus inhabituel, du moins dans la littérature anglo-saxonne dans le domaine. Pour la littérature bibliothéconomique d'expression française, ce livre « ne prétend pas combler tous les manques, mais plutôt inciter à poursuivre l'analyse » (p. 12).

L'ouvrage est divisé en quatre parties, dans une structure « descendante », allant du général au particulier : « Pour une économie des bibliothèques » pose les balises théoriques de la problématique ; « Bibliothèques, industries culturelles et industries de l'information » délimite l'aire concrète d'étude avec ses objets et ses contextes technologiques ; « Bibliothèque et économie publique » étudie la situation des bibliothèques dans des contextes économiques difficiles ; finalement, « Valeur, coûts et prix » traite des aspects particuliers et concrets, tels que l'évaluation des services, la tarification, l'achat de périodiques.

Le livre est concentré, essentiellement, sur les réalités des bibliothèques françaises et cette circonstance explique, peut-être, pourquoi la première partie, réservée aux aspects d'intérêt général, nous paraît la plus consistante.

Jean-Michel Salaün observe que le contexte global qui favorise la naissance d'une économie des bibliothèques, dans l'étude préliminaire, « Un rendez-vous manqué » (pp. 11-18), est actuellement animé par plusieurs débats sur l'importance économique de l'information, sur « la place de l'information et de la culture dans le processus démocratique et dans la richesse d'une nation » et sur le processus de production et consommation de la culture et de l'information. Les bibliothèques (en France, du moins) se trouvent à la périphérie de ces débats, à la différence des autres branches de la culture — le théâtre, le cinéma, la danse, les musées — qui, perçues comme des vraies activités industrielles, sont considérées comme des sources directes de richesse.

Or, les bibliothèques pourraient revendiquer la même caractéristique, parce qu'elles produisent aussi des biens à partir d'une matière première. (J.-M. Salaün, « Le modèle bibliothéconomique », pp. 19-29) La matière première est le document (livre, périodique); il est ensuite traité et transformé (intellectuellement et physiquement) en un élément d'un produit plus vaste, la collection, qui, à son tour, génère une gamme de services (prêt, consultation sur place, assistance bibliographique). Ce qui nous permet d'examiner, incidemment, l'idée selon laquelle la bibliothèque a comme mission de fournir des services gratuits (consultation des périodiques, photocopie des textes) au détriment des fournisseurs commerciaux (éditeurs et auteurs). « D'un point de vue économique, le fonds des revendications des fournisseurs des bibliothèques ne serait pas contestable si la constitution des collections ne répondait qu'à un seul objectif d'économies. Pourtant l'énergie dépensée par les professionnels (et donc financée par les tutelles qui les salarient et leur donnent leur budget) ne peut s'expliquer simplement par les économies d'échelle [...] Le traitement d'un livre coûte très cher à la collectivité qui l'acquiert. Et que dire de l'énergie et l'argent dépensés dans

*la mise en place des réseaux bibliographiques? Ainsi, les économies réalisées dans la gestion collective de documents sont sans doute largement dilapidées dans leur traitement ! S'il n'y avait ailleurs une justification économique, nous serions devant un phénomène inexplicable, sinon par une perversion bureaucratique.* » (p. 23).

La bibliothèque comme acteur économique n'est pas isolée. Elle se définit au sein d'une économie des documents - par rapport aux fournisseurs et aux autres bibliothèques — et au sein d'une économie de la collectivité. (« *Les deux économies de la bibliothèque* », pp. 31-45).

La bibliothèque est aussi une organisation qui fournit des services (Florence Muet, « *La bibliothèque en tant qu'organisation de service* », pp. 47-57). Les services sont immatériels, disposés sur plusieurs niveaux (de base, périphérique et global) et résultent d'un processus de production dont la caractéristique est la collaboration bibliothèque - usager. La bibliothèque est dans cette relation « un producteur régulier » et l'usager, « un producteur consommateur » (p. 52).

La valeur économique de la bibliothèque est marquée également par sa vocation patrimoniale. La valeur économique d'un patrimoine tient de plusieurs facteurs parmi lesquels les plus importants sont les facteurs socio-identitaires, cognitifs et émotionnels (Jalel Rouisi, « *La valeur économique du patrimoine des bibliothèques* », pp. 59-69).

Dans la deuxième partie du livre, on trouve quatre articles consacrés à des réalités régionales, soit celui d'Henry Gay, « *Bibliothèques et librairies* », ceux de J.-M. Salaün, « *Peut-on sous-traiter la lecture publique ?* », « *Le débat britannique* », et celui de Martha E. Williams, « *L'économie des bases de données en ligne aux États-Unis* ». D'autres font référence à des expériences spécifiques, tel celui d'Emmanuel Azziza, « *Entre service et marché: quelques*

*leçons des services d'édition de deux bibliothèques nationales* ». L'étude la plus importante s'occupe des projets des bibliothèques numériques (Hervé Le Crosnier, « *L'influence de l'Internet sur l'économie des bibliothèques* », pp. 91-115).

L'apparition et le développement des bibliothèques numériques (« *Bibliothèques organisant l'accès aux documents numériques* », p. 91) soulèvent de nouveau le problème des missions principales des bibliothèques : « *Démocratisation de l'accès en dehors des contraintes du marché, organisation et description des documents pour faciliter leur repérage par le lecteur et conservation pour les générations à venir* » (p. 91). L'étude examine l'évolution de plusieurs catégories de documents numériques (journaux scientifiques, documents pédagogiques, banques de données, documents publics), certains aspects économiques (la rétribution des auteurs et des intermédiaires, les licences d'accès, l'organisation et le financement des bibliothèques numériques), l'apparition des nouveaux services pour les bibliothèques, la conservation des documents numériques ainsi que le projet UCDC (University of California Digital Library). L'auteur remarque un certain manque d'expérience et de savoir-faire quant à la gestion des documents numériques. Il y a des contraintes technologiques, mais également des contraintes économiques, moins visibles dans la gestion des documents imprimés. Par exemple, la conservation est plus dispendieuse à cause de l'évolution fulgurante des équipements informatiques: « *On estime actuellement que le coût d'organisation du stockage et de l'accès aux informations numériques à l'échelle de dix ans, est deux fois plus important que celui de la documentation imprimée, plus encore si l'on rencontre d'ici là des difficultés de maintenance. Les quantités de données, comme les enjeux de la maintenance pendant des dizaines d'années, entraînent des coûts de personnel et d'acquisition de compétences qui sont très élevés.*

## Compte rendu de livre

*Nous ne savons pas encore comment faire, et aucune bibliothèque ne dispose de personnel formé* » (pp. 110-111).

La troisième partie, « *Bibliothèques et économie publique* », comprend deux études intéressantes. On retient de la première (Dominique Arot, « *Les bibliothèques publiques confrontées à la rigueur budgétaire: regards croisés France-Allemagne* ») que les bibliothèques des deux pays européens connaissent des difficultés causées par des politiques de rigueur budgétaire, bien que la situation des bibliothèques soit quand même plus difficile en Allemagne qu'en France. Les annexes comparatives sont instructives, mais les suggestions proposées dans le texte de l'étude sont déjà unanimement connues: une meilleure formation initiale, une formation continue régulière, la coopération et la rigueur dans la gestion.

Quant à l'étude suivante, signée par Françoise Benhamou, « *Questions posées par l'économie publique aux bibliothèques* », elle serait également une excellente étude introductive pour toute la problématique de ce livre. Quelques questions touchent au fondement même de la réflexion sur la viabilité économique des bibliothèques et découvrent des contradictions moins évidentes à première vue. Par exemple, à la question « *Une politique de la demande de la lecture est-elle possible ?* », la réponse est difficile à donner, et elle s'avère plutôt négative. Une des causes pourrait être précisément l'un des facteurs censés stimuler la lecture, l'accroissement du capital culturel : « *Lorsque le capital humain s'accroît, à mesure de l'amélioration de la formation et de l'aptitude au travail, la productivité augmente, ainsi que le salaire. Les coûts liés aux activités culturelles et la fréquentation des bibliothèques en particulier gonflent en conséquence ; alors que le niveau culturel de l'individu s'est élevé, le temps qu'il consacre à la fréquentation des bibliothèques, et plus généralement à la lecture s'en trouve*

*réduit aussi. On a là une explication de la faiblesse de consommations culturelles dans les classes moyennes ou supérieures au cours de leur cycle de vie, qu'attestent les études menées en la matière* ».

De la dernière partie du volume, on retient notamment l'étude de Daniel Eymard, « *La tarification des services dans les bibliothèques* », où l'auteur, après avoir présenté les arguments tant en faveur de la gratuité que contre, propose un modèle à utiliser dans l'analyse du fondement logique de la tarification et une méthode d'aide à la décision de tarification. Une étude de cas, imaginant une bibliothèque universitaire qui entretient une vaste activité de prêts entre bibliothèques, explicite le modèle et la méthode et fournit un exemple de prise de décision éclairée. On doit remarquer, tout de même, que la méthode est assez laborieuse. En plus, après avoir classé de façon exhaustive les éléments de choix et traduit les contraintes et les objectifs en indicateurs mesurables, après avoir exposé tous les éléments sur graphiques avec plusieurs courbes, la méthode aboutit finalement à des conclusions de bon sens : on peut tarifier certains services, mais dans des limites raisonnables, pour ne pas entraîner « l'effondrement de l'usage » de ces services.

*Économie et bibliothèques* procure, sans aucun doute, une lecture profitable à tous ceux qui s'intéressent au statut de la bibliothèque. Le virage économique des débats n'annule pas les arguments sociaux, moraux et politiques maintes fois invoqués pour défendre les missions principales de la bibliothèque. Par contre, il donne à ces arguments la justification dont ils ont besoin pour être mieux écoutés et entendus par les décideurs des politiques culturelles et budgétaires.

**Mircea Gheorghe**  
Bibliothécaire professionnel



**A**RGUS, la revue des bibliothécaires professionnels du Québec, publie des textes traitant de la formation, du rôle, du statut et des conditions de travail du bibliothécaire dans la société, du professionnalisme, des nouvelles technologies, des nouveaux marchés, de l'environnement économique et socio-politique, des besoins des clientèles, des services et des produits documentaires, des nouvelles orientations de la recherche et du développement en bibliothéconomie et en sciences de l'information, ainsi que de l'apport des autres disciplines.

Le Comité de rédaction accepte des textes originaux, en français ou en anglais, lesquels peuvent prendre plusieurs formes: article de fond, état de la question, texte plus court rendant compte d'un événement récent ou consistant en une expression d'opinion, article décrivant une expérience ou une réalisation, chronique sur la documentation professionnelle, la recherche, la gestion des services documentaires, les nouvelles technologies, etc., résultats de recherche, lettre à l'éditeur commentant une question d'actualité ou un article récemment paru dans la revue, réflexion, entrevue, compte rendu d'ouvrage sur la discipline.

### ■ Présentation des textes

Les manuscrits doivent être présentés à double interligne sur papier format lettre (8,5" X 11") imprimé recto seulement, et expédiés en trois exemplaires au secrétariat de la C.B.P.Q. (Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 307 rue Ste-Catherine ouest, bureau 320, Montréal (Québec), H2X 2A3). Une page préliminaire doit comprendre le titre, le nom des auteurs, leurs coordonnées (adresse de correspondance, numéros de téléphone et de fax, adresse de courrier électronique), leur titre ou statut professionnel et leur lieu de travail. Sauf exceptions, un texte ne doit pas comporter plus de 25 pages incluant les tableaux, les illustrations, les

notes explicatives et la bibliographie. Pour un compte rendu d'ouvrage, la longueur prescrite est de 3 à 5 pages. La description bibliographique complète (avec ISBN) de l'ouvrage évalué doit dans ce cas être fournie. Un résumé signalétique de 50 à 150 mots, présenté sur une page séparée, doit accompagner chaque article.

#### □ Tableaux et illustrations

Les tableaux, graphiques, figures et autres illustrations doivent être numérotés, accompagnés chacun d'un titre et regroupés à la fin du texte. Il convient de spécifier les sources pour toute information reproduite. Le cas échéant, il appartient aux auteurs d'obtenir une permission de reproduction du titulaire des droits.

#### □ Notes et références

Les notes explicatives et les références bibliographiques sont placées à la fin du texte (aucune note de bas de page). Les notes explicatives, numérotées en chiffres arabes, sont présentées en ordre numérique d'apparition; elles précèdent les références bibliographiques qui sont classées en ordre alphabétique du nom des auteurs. On doit s'assurer que les références bibliographiques sont complètes et exactes. Il convient de suivre le protocole de présentation illustré par les exemples suivants :

#### - Article de périodique :

Courrier, Y. 1976. « Analyse et langage documentaires », *Documentaliste*, vol. 13, no 6 (sept.-déc.), pp. 178-186.

#### - Monographie :

Wong, Ken et Steve Watt. 1990. *Managing Information Security: A Non-Technical Management Guide*. Oxford : Elsevier Advances Technology, 218 p.

#### - Communication :

Da Costa, Peter. 1995. " Inter Press Service (IPS) and simple, cost-effective solutions to age-old communication problems ", in *AFRISTECH' 95, la biennale de la science et de la technologie*, 11 au 15 décembre, Dakar.

## Politique éditoriale

### - Article de journal :

Brousseau, François. 1996. « Jeux d'ombres au Kremlin », *Le Devoir*, 21 juin, cahier A, p. 1.

### - Source Internet :

Sun Microsystems. 1996. *Frequently Asked Questions about JAVA*. Mountain View (California) : Sun Microsystems [http://java.sun.com/java.sun.com/faq2.html]

Dans le corps du texte, les références bibliographiques sont identifiées par le nom des auteurs et la date de publication, entre parenthèses. Plusieurs références sont présentées en ordre chronologique croissant et sont séparées d'un point virgule. Ex.: (King et Brown, 1990 ; Roy *et al.*, 1995).

### □ Citations et ponctuation

Les extraits cités sont écrits en italique et circonscrits des guillemets appropriés : français (« ») ou anglais (" "). Un extrait en français est toujours précédé et suivi d'un espace. Les mots supprimés d'une citation sont remplacés par des points de suspension entre crochets : [...]. Toute citation doit être accompagnée de sa référence bibliographique et du numéro de page (ex.: Lancaster, 1993, p. 34). Une citation de plus de trois lignes est placée en retrait dans un paragraphe séparé. Un espace précède toujours les deux points et les points virgules, sauf dans les textes en anglais, où ces signes ne sont pas précédés d'un espace, et un seul succède aux points de fin de phrase.

## ■ Approbation, correction et suivi

La lecture d'un manuscrit est effectuée par au moins deux membres du Comité de rédaction. Après évaluation, le Comité peut accepter la publication du texte, réclamer aux auteurs des modifications, ou exceptionnellement le rejeter.

Suite à l'acceptation d'un texte pour publication, le fichier avec une identification du logiciel utilisé et sa version doit être envoyé au Comité. Seuls les formats de fichiers courants sont acceptés (ex. *Word*, *WordPerfect*). Les auteurs sont priés d'épurer leur fichier de toute mise en forme (tabulations, gras, mots en lettres majuscules, etc.) et de s'assurer que tous les titres, sous-titres et paragraphes sont justifiés à la marge de gauche. Seuls les mots ou expressions à mettre en évidence sont à souligner. Les titres et sous-titres doivent être nettement hiérarchisés par une numérotation adéquate (2, 2.1, 2.1.1,... ou encore 1, 1a, 1b, 2, 2a,...).

Le Comité de rédaction se réserve le droit d'effectuer des corrections d'ordre linguistique. Une dernière approbation du texte final est demandée aux auteurs avant la publication, lesquels disposent de 48 heures pour effectuer leur révision. Seules les corrections d'ordre typographique sont alors acceptées. Les frais occasionnés par des modifications excessives sont chargés aux auteurs.

Chaque auteur reçoit trois exemplaires du numéro auquel il contribue.

## ■ Transfert des droits d'auteur

Toute soumission d'un texte original pour publication dans la revue ARGUS implique le transfert des droits d'auteur à la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Les auteurs désireux de faire publier leur texte ailleurs, traduit dans une autre langue, doivent obtenir préalablement l'autorisation de la Corporation qui exigera une mention indiquant la source de l'article et précisant que ce dernier est reproduit avec l'autorisation de la C.B.P.Q.

## Formation

# Calendrier des activités 1998-1999

c o n t i n u e

**1998**

**\* 2 octobre 1998**

Internet - Méta-outils et agents pour la recherche d'information

**30 octobre 1998**

L'impartition (outsourcing) et les bibliothèques

**27 novembre 1998**

Accès Internet : réglementation, sécurité et contrôle

**4 décembre 1998**

La gestion de l'information électronique : le cas des périodiques

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

C.B.P.Q. / C.P.L.Q.

307, rue Sainte-Catherine Ouest

bureau 320

Montréal (Québec)

H2X 2A3

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

info@cbpq.qc.ca

www.cbpq.qc.ca

**1999**

**\* 22 janvier 1999**

Internet : Ressources spécialisées pour bibliothèques (Panorama critique)

**\*\* 29 janvier 1999**

Le marketing des services

**5 février 1999**

La gestion électronique des documents et Intranet

**\* 12 février 1999**

Ressources francophones sur Internet pour les jeunes

**19 février 1999**

Réussir son site Web et sa gestion quotidienne

**\*\* 12 mars 1999**

La mobilisation du personnel dans un monde en changement

**\* 26 mars 1999**

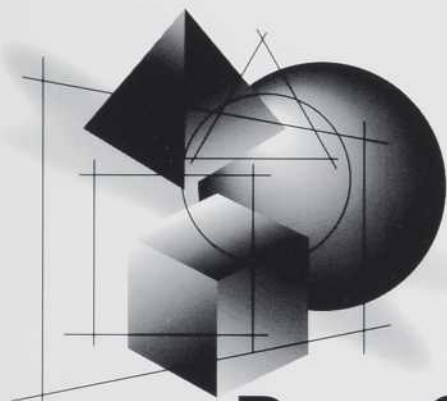
Courrier électronique : Service à la clientèle et outils d'aide à la référence

\* Accès à Internet

\*\* Activité de gestion

Programme reconnu par la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre

# Solutions informatiques complètes pour les bibliothèques...



## Best-Seller



## À l'avant-garde...

- ✓ **Système entièrement intégré sur les plateformes UNIX et NT**
  - CAP multimédia **intégré au Web**
  - Catalogage doté de contrôles d'autorité intégrés
  - Circulation
  - Acquisitions
  - Publications en série
- ✓ **Client et serveur Z39.50**
- ✓ **Modules additionnels**
  - Inventaire
  - Réservation planifiée
  - Interfaces bibliographiques
  - Information communautaire
  - WebExport
- ✓ **Compatibilité « An 2000 »**
- ✓ **Solutions clé en main**
  - Service de conversion
  - Formation
  - Service d'implantation
  - Support à la clientèle
  - Hébergement de votre serveur

[www.BestSeller.com](http://www.BestSeller.com)

**Best-Seller inc.**  
3300, boulevard Côte-Vertu, bureau 203  
St-Laurent (Québec) H4R 2B7  
Tél.: (514) 337-3000 • Téléc.: (514) 337-9290

**Best-Seller France**  
34, boulevard Haussmann  
75009 Paris - France  
Tél.: 33 1 48 01 47 78 • Téléc.: 33 1 48 01 47 79

# Réduisez vos classeurs en format de poche... en un tournemain!

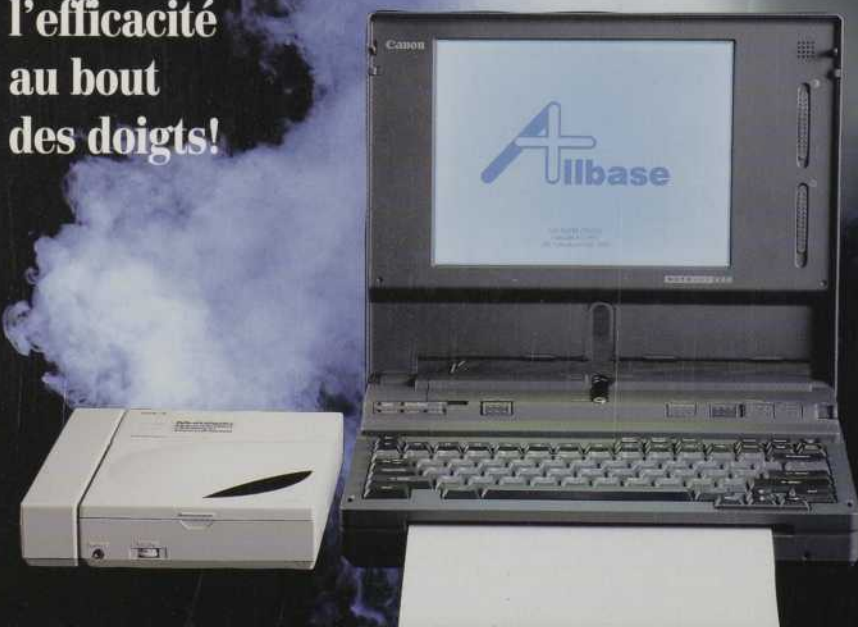
## Grâce au logiciel Allbase +

Vous trouverez un dossier parmi des milliers en quelques secondes. Il suffit de numériser vos documents à l'aide du Canofile de Canon, l'appareil d'archivage qui balaye 50 pages à la minute, recto verso, classe vos dossiers et les enregistre sur disques magnéto-optiques. Chacun de ces disques peut contenir l'équivalent d'un classeur de cinq tiroirs, soit environ 13 000 pages.

Et voici du nouveau! Vous pouvez transférer le contenu d'un disque magnéto-optique sur un disque compact... plus petit et moins coûteux. De plus, il est également possible de transférer vos documents sur disques compacts à partir de votre ordinateur personnel, sans les imprimer d'abord, grâce au logiciel COLD (Computer Output to Laser Disk). Ainsi, des centaines de milliers de pages de données peuvent être emmagasinées sur un seul CD.

Le logiciel Allbase + vous permet aussi, à partir de votre ordinateur et d'un lecteur de disques compacts, et même par votre réseau local, de rechercher, lire et imprimer vos dossiers, de les envoyer par télécopieur ou par modem et de les exporter sur le disque rigide de votre ordinateur pour faire de la recherche par mot clé ou par plein texte.

**La solution  
Allbase + CD :  
l'efficacité  
au bout  
des doigts!**



Premier <sup>au</sup> en classement

**albacor**

1061, rue St-Alexandre, bureau 400  
Montréal (Québec) Canada H2Z 1P5  
Tél. : (514) 866-3494 Téléc. : (514) 866-3299